



magazine

MENSUEL N° 446 — SEPTEMBRE | OCTOBRE 2018 — 2,80 EUROS

ENTRETIEN AVEC LAURENT BERGER

“LA FACILITÉ SERAIT DE TOMBER
DANS UNE OPPOSITION PURE
ET SIMPLE”

HARCÈLEMENT CHEZ GÉMO

BD-REPORTAGE À CHOLET



L'UNIVERSITÉ SOUS PRESSION

G R O U P E
vyv

Pourquoi choisir le Groupe Mutualiste VYV ?

La garantie d'un accompagnement de qualité, avec des experts dédiés.

Une approche durable et responsable de la protection santé et prévoyance, tout au long de la vie.

Des services performants et innovants, pour se maintenir en bonne santé et réduire ses restes à charge.

Les groupes MGEN, Istya et Harmonie unissent leurs forces et créent le Groupe VYV pour répondre aux nouveaux enjeux de la protection sociale en accompagnant les adhérents dans leurs parcours de santé et de vie, comme les entreprises publiques et privées dans leurs missions auprès de leurs salariés.

Inventons ensemble une protection sociale, mutualiste, performante et solidaire.

Rejoignez notre projet :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr
www.groupe-vyv.fr
 @Groupe_VYV

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 461 832, numéro LEI 949500E06R11L14UF6Z. Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15





SOMMAIRE N° 446 SEPTEMBRE | OCTOBRE 2018

4

DÉCRYPTAGE

Les adhérents Cfdt en 2018.

5

L'ESSENTIEL

5 France

La rentrée s'avère compliquée. Pour Laurent Berger, les syndicats et les associations doivent être davantage impliqués dans les décisions pour relever les défis à venir. Interview.

8 Réforme du système de santé.

Il est urgent de revitaliser les déserts médicaux.

10 Plan pauvreté. Des annonces encourageantes dans la lutte contre la précarité.



12 International

Russie. Une réforme des retraites brutale et impopulaire.

13 Venezuela. La Cfdt s'inquiète pour les responsables de l'Alliance syndicale indépendante (ASI).

14

DOSSIER

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université sous pression

Avec toujours plus d'étudiants à accueillir, les facs doivent se réinventer pour assurer la réussite de tous.

22

ARRÊT SUR IMAGE

Harcèlement chez Géo

À Cholet, les employés de Géo ont subi brimades et humiliations de la part des gérants du magasin, avant de trouver l'aide de la Cfdt. Cerq (enquête) et Ples (dessin) nous racontent en BD le combat de ces salariés qui ont, un jour, décidé de ne plus se laisser faire.

27

L'INVITÉ DU MOIS

Manu Larcenet

Qu'il nous entraîne dans l'univers des ouvriers du *Combat ordinaire* ou dans le quotidien de Manu, son personnage du *Retour à la terre*, l'auteur de bandes dessinées Manu Larcenet explore toutes les facettes de l'âme humaine. Rencontre.

30

SUR LE TERRAIN

Technip France

Crise pétrolière et réorganisations à tout va. En l'absence de plan de prévention des risques psychosociaux, les salariés de Technip France, expert de l'énergie, trinquent...

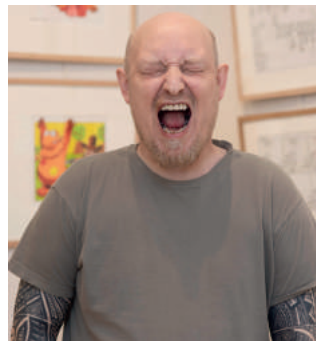
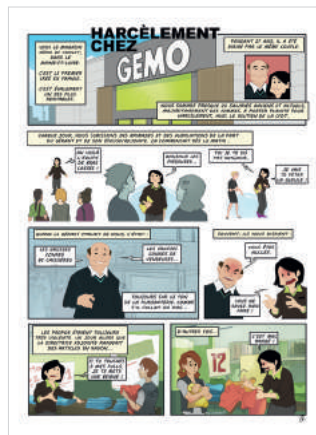
32

ÉCLAIRAGE

Fin de vie.

Faut-il une nouvelle loi ?

« On ne meurt pas bien en France. » Si ce constat est unanimement partagé, le débat sur la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté est moins consensuel. Près de 200 députés appellent à faire évoluer la législation.



34

VOS DROITS

La possibilité d'une elle

Engagée dans la lutte contre les discriminations sous toutes ses formes, la Cfdt a accompagné, au sein de son entreprise, Samantha, une salariée transgenre, dans son coming out et sa transition. Avec succès.

37

VIE PRATIQUE

38 Consommation

Sept labels officiels.

39 Droit des salariés

Le congé de formation économique et sociale et de formation syndicale.

41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

41 Notre sélection culturelle

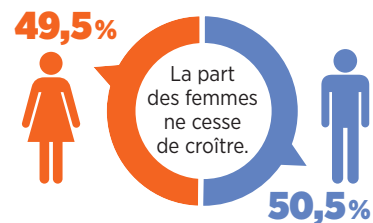
45 Petites annonces

RÉDACTION : 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038180. E-mail : magazine@cfdt.fr - Twitter : @SH_CFDT - Site : www.cfdt.fr. **Directeur de la publication :** Frédéric Sève. **Rédacteur en chef :** Nicolas Ballot. **Rédacteur en chef adjoint :** Jérôme Citron. **Rédacteurs :** Anne-Sophie Balle, Didier Blain, Marie-Nadine Eltchaninoff, Guillaume Lefèvre, Claire Nillus, Emmanuelle Pirat, Lou-Eve Popper, Dominique Primault, Aurélie Seigne. **Rédactrice-graphiste :** Murielle Guillard. **Secrétaires de rédaction :** Jean-Marie Forget, Mylène Phelpin. **Secrétariat et gestion des petites annonces :** Dominique Fevez, Mathilde Lokossou. **Ont participé à ce numéro :** Frédéric Casadesus, Damien Cerqueux, Emmanuel Dreux, Pierre Leissler. **Conception graphique :** M&C Saatchi Corporate. **ADMINISTRATION & ABONNEMENTS :** GIE Cfdt-Press - 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038140. Fax : 0153728561. **Responsable :** Mylène Baudry. **Abonnement annuel :** 39 €. Étranger (sauf UE et Suisse) : 55 €. Chèque à l'ordre de Cfdt-Press. **Responsable de la coordination annonceurs et partenaires :** Mylène Baudry. **CHANGEMENT D'ADRESSE :** Contactez votre syndicat (coordonnées sur votre carte d'adhérent). **Imprimerie :** Roto France - 77185 Lognes. **N° CPPAP :** 1122 S 06265. **ISSN :** 0395-5621. **PAGES SPÉCIALES** jointes sous film : F3C (I à XXIV), FCE (I à XVI), FEP (I à XII), FGMM (I à IV), Normandie (I à IV), PSTE (I à XVI). **Crédit Une :** Vincent Jarrousseau. Ce journal est imprimé sur du papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement (www.fsc.org).

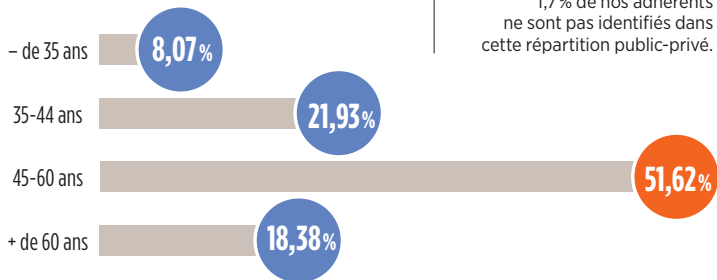
Les adhérents en 2018

Fichier national des adhérents (FNA) CFDT au 1^{er} janvier 2018.

Qui sont-ils ?

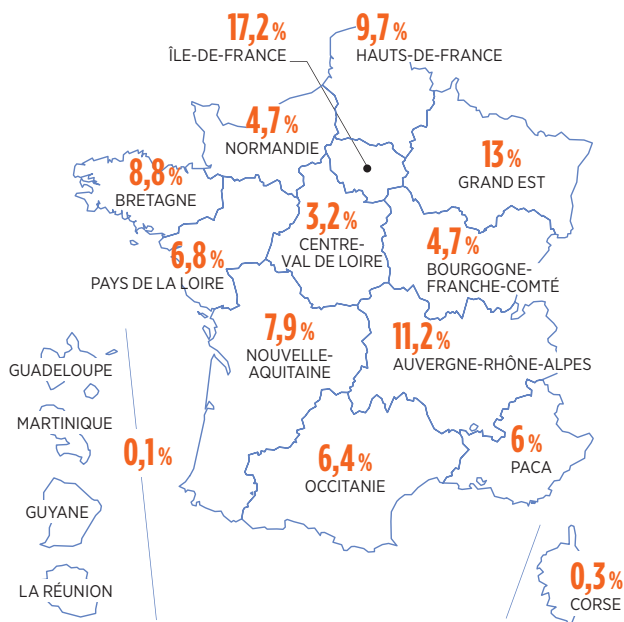


1,7% de nos adhérents ne sont pas identifiés dans cette répartition public-privé.



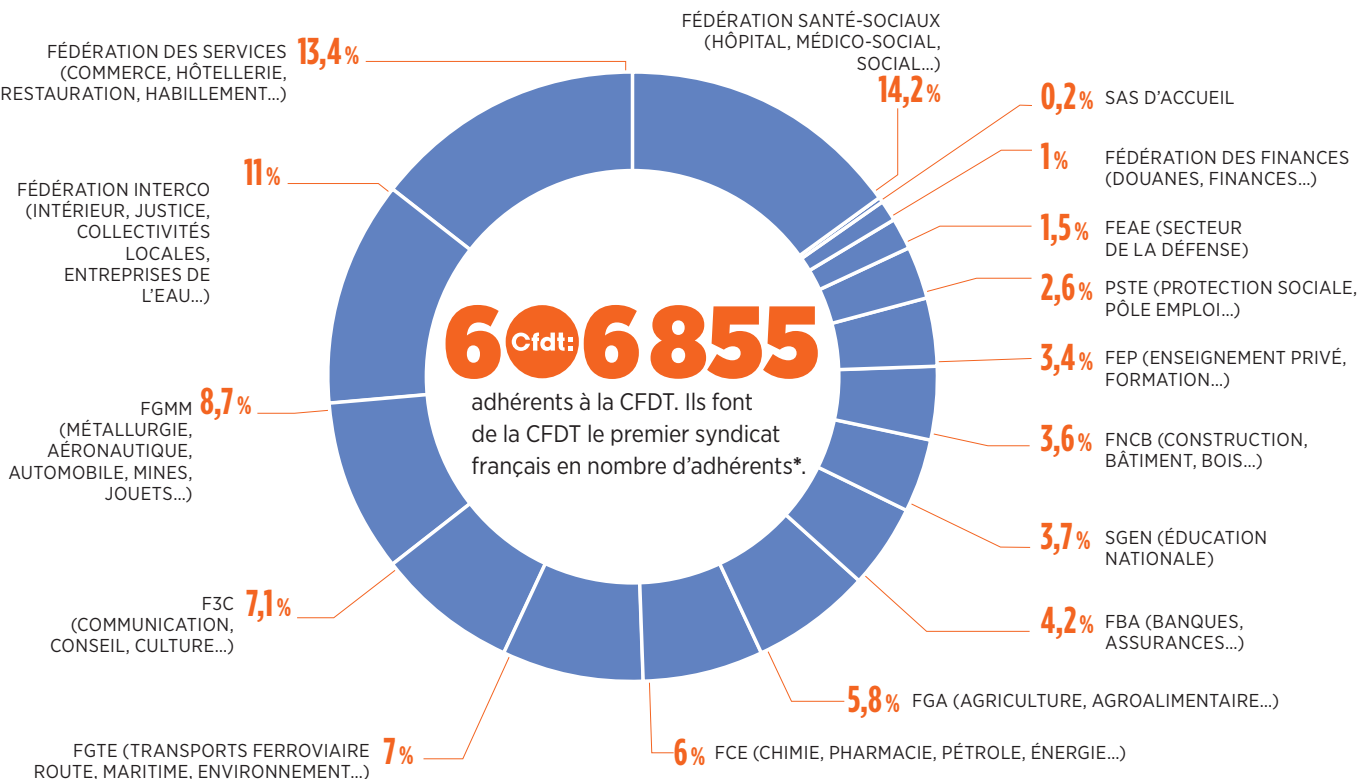
Présents dans toutes les régions de France...

Répartition des adhérents selon leur région d'appartenance.



... et dans tous les secteurs d'activité

Répartition des adhérents selon leur fédération d'appartenance.



* L'Union confédérale des retraités (UCR) représente 6,4% des adhérents.



“La facilité serait de tomber dans une opposition pure et simple”

LAURENT BERGER

Face à une croissance plus faible que prévu et un gouvernement peu convaincant, la rentrée s'avère compliquée. Pour Laurent Berger, les syndicats et les associations doivent être davantage impliqués dans les décisions pour relever les défis à venir. **Interview.**

Propos recueillis par **Nicolas Ballot.**

La rentrée sociale se déroule dans un climat tendu avec, d'un côté, un gouvernement peu féru de dialogue social et, de l'autre, des partenaires sociaux plus divisés que jamais...

➔ Le président de la République a dit en juillet qu'il voulait faire évoluer sa méthode et travailler davantage avec les partenaires sociaux... La CFDT lui répond chiche! Mais les rencontres qui se sont déroulées à la fin de l'été nous confirment que, malheureusement, l'objectif budgétaire est surdéterminant, ce qui pose un réel problème.

Début septembre, lorsque nous avons été reçus par le Premier ministre, comme tous les partenaires sociaux, j'ai été extrêmement clair en lui redisant que si le gouvernement poursuivait dans sa volonté de faire seul, sans les corps intermédiaires, avec comme seule grille de lecture et seul cap l'équilibre budgétaire, il irait dans le mur. En réaction, la tentation pourrait être de tomber dans une opposition pure et simple, voire politique, comme le font certaines organisations syndicales, ce qui serait parfois plus ●●●

ENTRETIEN

●●● facile, mais cela conduirait à une impasse pour les travailleurs.

Il y a aussi des sujets consensuels : le plan de lutte contre la pauvreté, présenté le 13 septembre par le président de la République, va plutôt dans le bon sens ?

➔ La CFDT s'est beaucoup investie, avec ATD Quart monde, la Fondation Abbé Pierre ou le Secours catholique notamment, afin de peser sur cette stratégie, avec une conviction : la lutte contre la pauvreté implique d'avoir une vision globale des parcours de vie. Il faut donc se féliciter des annonces qui vont dans ce sens, notamment sur la petite enfance, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans ou encore l'aide à la complémentaire santé. Il faut désormais veiller à ce que les moyens nécessaires et promis soient mis en œuvre. La CFDT souhaite qu'il y ait un véritable suivi de ces mesures en étroite collaboration avec les personnes en situation de pauvreté, les associations et tous les acteurs sociaux et économiques.

Où en est-on de la concertation sur la réforme des retraites ?

➔ La CFDT souhaite un système de retraite qui soit à la fois collectif, lisible, juste et efficace. Pour y parvenir, il faut réfléchir ensemble aux principes avant de se pencher sur la tuyauterie, autrement dit, éviter une réforme purement budgétaire. Les résultats de Parlons retraites, la grande enquête en ligne lancée par la CFDT au printemps, révèlent que 30 % des moins de 35 ans considèrent que notre système

aura disparu dans vingt ans et 67 % qu'il sera moins avantageux. Il est indispensable de redonner confiance dans le système. La période de concertation doit permettre cette pédagogie. Nous n'en sommes qu'au début.

Que peut-on attendre d'une éventuelle nouvelle négociation sur l'assurance-chômage ?

➔ La situation est compliquée parce que le gouvernement est dans une logique purement budgétaire avec comme seul objectif de faire des économies, sans s'intéresser aux demandeurs d'emploi. La voie de passage est donc extrêmement étroite. La CFDT se mobilise autour de deux axes : garantir aux demandeurs d'emploi une indemnisation correcte



LA CFDT SOUHAITE UN SYSTÈME DE RETRAITE QUI SOIT À LA FOIS COLLECTIF, LISIBLE, JUSTE ET EFFICACE.



et un accompagnement renforcé vers le retour à l'emploi. La CFDT n'entrera pas dans une négociation dont la seule logique serait la réduction de la dette sur fond de culpabilisation des chômeurs.

La fin de l'année sera également marquée par les élections du 6 décembre dans la fonction publique. Quel est l'enjeu de ce scrutin ?

➔ Il y a beaucoup d'endroits dans les fonctions publiques où cela va mal : les coups de rabot successifs sur les effectifs rendent la situation intenable dans certains secteurs en ne permettant plus aux agents de remplir correctement leurs missions de service public, ce qui entraîne un mal-être au travail pouvant aller jusqu'à des situations d'urgence. Il n'y a pas ou plus d'espaces réservés au dialogue social qui permettraient de faire émerger des solutions négociées. Il nous faut donc convaincre les agents de l'intérêt de voter pour une force syndicale réformatrice qui poussera les employeurs publics à engager un véritable dialogue. Et l'enjeu de ces élections dépasse la seule fonction publique. Le 6 décembre prochain, la CFDT peut devenir la première organisation syndicale tous secteurs confondus. Jusqu'à cette date, il faut que chaque adhérent se mobilise et encourage les agents de sa connaissance à voter CFDT. Au-delà de l'évènement historique que cela représenterait, cela montrerait au gouvernement qu'il ne peut plus faire sans nous... au risque de continuer à aller dans le mur.

La situation des réfugiés qui tentent, au péril de leur vie, de rejoindre l'Europe est toujours au cœur de l'actualité...

➔ L'Europe traverse une crise morale dramatique dans laquelle l'irrationnel a pris le pas sur le rationnel. Il est urgent que les politiques cessent d'agiter les peurs. Les personnes qui fuient la guerre et l'oppression ne mettent pas l'Europe en péril ! On est face

à un devoir de solidarité et de réponse à la détresse de ceux qui arrivent aux portes de l'Europe. La CFDT n'a pas pour autant une approche naïve et béate de la question migratoire. Force est de constater que les règles européennes en la matière sont obsolètes. Il est urgent de revoir le règlement de Dublin et de mettre en place une agence européenne du droit d'asile.

Et, pendant ce temps-là, le populisme fait son nid en Europe...

➔ Partout en Europe, de la Suède à l'Italie en passant par la Hongrie, l'Allemagne et bien entendu la France, le populisme prospère sur un mal-être social, qu'il ne faut pas sous-estimer, et sur l'absence de sens donné par les dirigeants politiques. C'est pour cela qu'il est indispensable de ne rien laisser passer des discours populistes et de continuer à dénoncer les idées faciles et démagogiques. Cela demande de la pédagogie et, plus encore, de la conviction. Il faut redonner de l'espoir pour que les citoyens aient envie de construire à nouveau une société apaisée fondée sur le vivre-ensemble et le progrès social. Si les gouvernements européens n'entendent pas cela, on s'expose à une énorme déconvenue lors des prochaines élections européennes.

Dans ton livre *Réinventer le progrès*, tu mettais en avant la nécessité de préparer et de s'appropriier la transition écologique. Les décisions politiques sur le sujet se font dramatiquement attendre...

➔ L'été a été marqué par les conséquences dramatiques du changement climatique, que plus personne, à part peut-être Donald Trump, ne peut contester. Et, dans le même temps, la passivité des politiques est effrayante. L'abandon par la France de la filière hydrolienne, alors que potentiellement cela représente une opportunité énergétique importante et « propre », confirme cette passivité redoutable...

IL EST POSSIBLE D'ENRAYER LA MACHINE INFERNALE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE TOUT EN CRÉANT DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LES TRAVAILLEURS.



De ce point de vue, la démission de Nicolas Hulot est un signal d'alarme très fort. Or la transition écologique est, ou plutôt doit être, le levier d'une transformation sociale qui mise sur la qualité du travail. Il faut en faire un facteur d'espoir en démontrant collectivement qu'il est possible d'enrayer la machine infernale du dérèglement climatique tout en créant de meilleures conditions pour les travailleurs et les citoyens. C'est aussi un enjeu économique énorme. C'est dans ce sens que la CFDT fait des propositions, comme le contrat de transition écologique sur le bassin de Fos-sur-Mer, que nous avons également mis en place sur d'autres bassins d'emploi. La CFDT continuera de s'investir dans la transition écologique, comme elle le fait depuis longtemps. Plus que jamais, il s'agit d'un enjeu syndical qui concerne tous les travailleurs. ●



Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur www.cfdt.fr

La CFDT planche sur la recherche et l'innovation

COLLOQUE À l'heure où l'intelligence artificielle, le numérique et la robotisation bouleversent notre façon de vivre et de travailler, la CFDT organise, les 8 et 9 novembre, le colloque « Pour un bon emploi de la recherche », sur les enjeux sociaux et économiques de la quatrième révolution industrielle. Des tables rondes permettront de débattre du financement de la recherche, des dynamiques territoriales à l'œuvre et de l'évolution des métiers et des parcours professionnels. Programme des interventions et inscriptions : www.sgen-cfdt.fr

L'Usoenc ne donne pas de consigne de vote

NOUVELLE-CALÉDONIE
Le 4 novembre prochain, les Néo-Calédoniens décideront d'accéder ou non à la pleine souveraineté de leur archipel. Ce référendum est l'aboutissement d'un long processus politique commencé en 1988 avec les accords de Matignon, sous la houlette de Michel Rocard, qui faisaiet suite au drame d'Ouvéa, dans lequel dix-neuf Kanaks et deux militaires avaient été tués. En 1998, l'accord de Nouméa avait mis en place le transfert de certaines compétences étatiques à la Nouvelle-Calédonie et prévu l'organisation de ce référendum. L'Usoenc, Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie, organisation proche de la CFDT, a décidé de ne pas donner de consigne de vote, jugeant insuffisants les éclairages sur les questions sociales.



La négo égalité professionnelle est lancée

FONCTIONS PUBLIQUES

Le recrutement par concours et le statut ne garantissent pas l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. À poste équivalent, le salaire net moyen des femmes reste inférieur de 13,1% à celui des hommes, selon la Direction générale de l'administration et de la fonction publique. Par ailleurs, les femmes ne constituent que 35% de l'encadrement alors qu'elles représentent 62% de l'effectif global.

Après une période de concertation, l'État et les organisations syndicales du public ont entamé une négociation au début septembre. À l'ordre du jour : les écarts de rémunération, les conditions d'accès aux métiers, l'accompagnement des retours de maternité et la prévention des violences sexuelles et sexistes. « Nous sommes plutôt optimistes. Le ministère semble vouloir adopter des mesures volontaristes, tant sur le rattrapage salarial que les parcours professionnels », se réjouit Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques. Cette négociation doit aboutir à un accord à la mi-novembre. ●

Revitaliser les déserts médicaux

PLAN SANTÉ Plusieurs fois repoussée, la très attendue réforme du système de santé, baptisée « Ma santé 2022 : un engagement collectif », a été dévoilée par Emmanuel Macron le 18 septembre. Parmi la cinquantaine de mesures, plusieurs visent à lutter contre les déserts médicaux. Un véritable fléau dont aucun gouvernement n'est parvenu jusqu'ici à venir à bout. Dans sa réforme, Emmanuel Macron a fait le choix de ne pas contraindre les médecins libéraux à s'installer dans les territoires en difficulté mais à les y inciter fortement.

C'est le sens de certaines mesures, comme celle portant sur la création de 4000 postes d'assistants médicaux visant à décharger les médecins de certains actes, comme la prise de tension ou certaines tâches administratives. La présence de ces nouveaux assistants devrait leur permettre de gagner de 15 à 20% de temps médical. Pour bénéficier de ces avantages, les médecins devront en contrepartie s'engager à se regrouper et à augmenter le nombre de suivis de patients. Pour ce faire, le gouvernement prévoit de développer les communautés professionnelles territoriales de santé (CTPS) afin de pousser les médecins libéraux à mutualiser leur travail et coordonner leurs actions. L'objectif ? Répondre aux « urgences de ville » non vitales jusqu'à 20 heures, de façon à désengorger les urgences hospitalières et permettre l'accès de chacun à un médecin traitant. Pour la CFDT, « l'encouragement de regroupements des professionnels du premier recours » est une avancée. Plus généralement, elle juge plutôt positives les annonces qui ont été faites, même si elle regrette qu'il n'y ait aucune mesure, notamment budgétaire, pour répondre aux difficultés immédiates de l'hôpital. ● L.-É. P.



Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS CFDT

**Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé,
sur l'ensemble du territoire, par exemple :**

- Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel ?
- Un doute sur vos conditions de travail ?
- Un besoin d'information sur la formation professionnelle ?
- Une interrogation sur votre passage à la retraite ou sur le chômage ?
- Un problème plus personnel de mobilité ou de logement ?

LA CFDT VOUS ÉCOUTE ET VOUS RÉPOND :

- **PAR TÉLÉPHONE**, au **09 69 39 19 39** du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h. Numéro non surtaxé (prix d'un appel local)
- **EN LIGNE**, sur votre espace adhérent **MONESPACE.CFDT.FR**

LE RÉSEAU CFDT VOUS AIDE À TROUVER LA BONNE RÉPONSE!

CFDT.FR

Agenda

La CFDT-Retraitées dans l'action le 4 octobre

POUVOIR D'ACHAT « Scandaleuses », « inacceptables », « provocation », c'est ainsi que la CFDT-Retraitées qualifie les nouvelles mesures gouvernementales à l'égard des retraités. « Avec l'annonce de limiter à 0,3% la revalorisation des pensions en 2019 et 2020, bien en deçà de l'inflation, le gouvernement s'acharne contre les retraités. Au vu de la hausse des prix constatée, cette revalorisation devrait être de l'ordre de 1,8% », estime la CFDT-Retraitées. Elle rappelle que les retraités « ne sont ni des privilégiés ni des assistés » et que « les pensions de retraite ne sont pas des aides sociales : ce sont des droits acquis par des cotisations payées tout au long de la vie professionnelle ».

La CFDT-Retraitées revendique une revalorisation des pensions au moins conforme à la hausse des prix, et ce, dès cette année. Elle invite tous ses adhérents à se rapprocher de leur UTR (union territoriale des retraités) pour participer aux mobilisations organisées dans toute la France le 4 octobre.



Lutte contre la précarité : des annonces encourageantes

PLAN PAUVRETÉ « Je pense que nous pouvons, à hauteur d'une génération, éradiquer la grande pauvreté dans notre pays. » Par ces mots prononcés le 13 septembre dernier au musée de l'Homme, le président de la République a affiché son ambition de lutter contre la pauvreté à travers un plan de 21 mesures. Alors que la France compte 9 millions de pauvres, dont 3 millions d'enfants, et qu'un Français sur cinq est touché par la précarité alimentaire, ce plan de lutte contre la pauvreté était particulièrement attendu par les acteurs de terrain. La CFDT s'est beaucoup investie auprès des associations ATD Quart Monde, la Fondation Abbé Pierre ou encore le Secours catholique, et cela a porté ses fruits : « Nous avons été en grande partie entendus », a précisé Laurent Berger.

L'objectif affiché de l'exécutif est clairement de s'attaquer aux racines de la pauvreté en privilégiant notamment des mesures en direction des plus jeunes. Le projet prévoit ainsi de renforcer l'aide à la petite enfance, en misant sur la formation de 600 000 professionnels à l'apprentissage du langage et au développement du jeune enfant ; l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans ou encore l'extension des garanties jeunes, avec 100 000 places financées par an jusqu'en 2022. Ce dispositif

créé en 2014, qui accompagne les jeunes les plus précaires et les plus éloignés de l'emploi vers l'insertion professionnelle, est ainsi conforté.

Parmi les autres mesures, il est prévu la création d'un nouveau service public de l'insertion, de mieux veiller à ce que les personnes démunies bénéficient de toutes les aides auxquelles elles ont droit, de revaloriser la prime d'activité ou encore de généraliser l'accès à la complémentaire santé. Par ailleurs, le gouvernement annonce à l'horizon 2020 la création d'un revenu universel d'activité, qui doit être précédée d'une concertation avec les partenaires sociaux et les associations.

« Ces propositions vont dans le bon sens, précise la secrétaire générale adjointe de la CFDT, Marylise Léon. Il faudra à présent être particulièrement vigilant à ce que les engagements soient tenus et que les arbitrages budgétaires correspondent. » Pour la CFDT, seule l'implication de tous, associations et acteurs sociaux et économiques, permettra la réussite de ce plan ambitieux. Le temps presse. Il faut aujourd'hui six générations en moyenne pour que les descendants d'un Français issu d'une famille pauvre accèdent à la classe supérieure. ● G. L.



Ici, Emmaüs organise une bourse de fournitures scolaires. En France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Valérie Delplace**
valerie.delplace@humanis.com

[humanis.com](https://www.humanis.com)

Russie/

Une réforme brutale et impopulaire

RETRAITES Avec un sens du *timing* étudié, Vladimir Poutine avait annoncé sa réforme des retraites le 14 juin dernier, à quelques heures du lancement de la Coupe du monde de football. Le projet initial prévoyait un report de l'âge de départ de 60 à 65 ans pour les hommes, et de 55 à 63 ans pour les femmes, soit cinq et huit ans de plus de décalage. L'espérance de vie reste très basse en Russie. Elle est de 77 ans pour les femmes et n'excède pas 67 ans pour les hommes. Si la réforme devait s'appliquer, cela ne laisserait aux hommes que deux ans en moyenne de vie à la retraite.

Ces annonces ont aussitôt suscité la colère de la population. Pour de nombreux Russes, surtout les femmes, qui ne trouvent pas de travail après 50 ans, la retraite est un revenu minimum indispensable à la survie, complété par de petits boulots, souvent exercés au noir. Le Président russe, peut-être alarmé par une chute inhabituelle de sa cote de popularité cet été, a finalement consenti fin août à un léger recul en fixant l'âge de départ à 60 ans pour les femmes. La réforme n'en reste pas moins brutale, et le mécontentement continue de monter dans la population. Des manifestations ont lieu dans toutes les villes de Russie, plus de mille personnes ont été arrêtées début septembre. Aux habituelles dénonciations de la corruption ambiante s'ajoute désormais la grogne sociale, et, en Russie, ce n'est jamais bon signe. ●



États-Unis/
New York
régule
les VTC

La ville a pris début août deux mesures inédites pour réguler le marché des VTC (véhicule de transport avec chauffeur) : le gel du nombre de licences en 2018 et l'instauration d'un salaire horaire minimum de 17,22 dollars. Actuellement, 85 % des chauffeurs de VTC sont en dessous de ce salaire horaire. Cette décision devrait se traduire par une augmentation moyenne de 3 à 5 % de la facture pour les clients. Avant l'arrivée d'Uber, en 2011, la ville comptait quelque 37 000 VTC et 13 500 taxis. En 2017, le nombre de VTC avoisine les 85 000. En France, la CFDT-VTC réclame aussi une plus stricte régulation. Elle mène actuellement à Nice une expérimentation avec la société française Heetch, qui a accepté d'imposer un tarif minimum de la course. À suivre...



Union européenne/

Le Parlement valide la directive sur les droits d'auteur



Axel Voss, rapporteur de la Commission des affaires juridiques pour la directive *copyright*.

GAFA C'est une première victoire pour les éditeurs de presse et les artistes. Le 12 septembre dernier, après une âpre bataille, les députés européens ont finalement voté en faveur de la directive sur les droits d'auteur dans le marché unique numérique. Son principe ? Mieux protéger les créations artistiques et intellectuelles à l'heure de la révolution numérique. Deux dispositions ont notamment été prises pour limiter le pouvoir des Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon). La première consiste à contraindre ces plateformes à financer les médias dont elles diffusent les contenus en ligne. La seconde impose désormais aux plateformes comme YouTube ou Facebook de mieux encadrer la diffusion de contenus lorsque ceux-ci sont protégés par les droits d'auteur. La balle est à présent dans le camp du Conseil et de la Commission... La partie est loin d'être gagnée.

Union européenne/

Les députés condamnent la Hongrie

ARTICLE 7 Le Parlement européen s'est prononcé le 12 septembre pour l'activation de l'article 7 des traités européens à l'encontre de la Hongrie, dénonçant la violation par cet État des valeurs fondamentales de l'Union. Cette procédure exceptionnelle peut déboucher sur la suspension des droits de vote du pays concerné. Depuis son arrivée au pouvoir, en 2010, le Premier ministre Viktor Orbán n'a cessé d'affaiblir l'État de droit, bridant l'indépendance des juges et la liberté de la presse, menant une lutte acharnée contre les ONG, et se distinguant par des positions hostiles aux migrants, qu'il qualifie de « cheval de Troie du terrorisme ». L'inventeur du concept de « démocratie illibérale » compte parmi ses alliés les dirigeants polonais, eux aussi dans le collimateur de Bruxelles pour le même motif.

Hautement symbolique, le résultat de ce vote n'était pas acquis d'avance. La majorité des deux tiers requise pour le déclenchement de la procédure a été atteinte grâce aux voix du Parti populaire européen (PPE), groupe des conservateurs auquel appartient le Fidesz, parti du Premier ministre hongrois Viktor Orbán. La procédure entamée par les eurodéputés a toutefois peu de chances d'aboutir car elle doit être validée par un vote unanime des chefs d'État réunis au sein du Conseil européen. ●



Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, lors du débat au Parlement européen, le 11 septembre 2018.



Venezuela/

La CFDT s'inquiète pour les responsables syndicaux de l'ASI

« La CFDT condamne sans réserve les politiques mises en place par Nicolás Maduro. Elles entraînent le pays dans une situation sociale, sanitaire, humanitaire et démocratique catastrophique. Et même si nous avons parfaitement conscience des enjeux géopolitiques à l'œuvre dans cette région du monde, cela n'excuse en rien les dérives du pouvoir. »

Yvan Ricordeau, secrétaire national de la CFDT, chargé de l'international, avait déjà eu l'occasion d'exprimer sa défiance à l'égard du régime instauré en 1999 par Hugo Chávez. Mais depuis la mort du leader bolivarien, en 2013, et la faillite de son économie administrée, le pays s'enfonce dans une crise qui s'aggrave de jour en jour.

Nicolás Maduro, successeur de Chávez, mène les Vénézuéliens à leur perte. On attend une inflation de 1 million de pourcents et une contraction du PIB de 18% pour la seule année 2018, alors que le pays connaît une terrible récession depuis déjà plusieurs années. « Et ce ne sont pas la décision de Maduro de dévaluer le bolivar ni les menaces d'une intervention militaire extérieure de l'Organisation des États d'Amérique qui vont régler les problèmes des Vénézuéliens, au contraire », ajoute le secrétaire national. Résultat : le régime affame son peuple. Les magasins sont vides, les pharmacies aussi, des épidémies émergent dans certaines régions. Des centaines de milliers de réfugiés fuient vers la Colombie, le Brésil et le Guyana, où ils s'entassent dans des camps. L'afflux est tel que ces pays s'en inquiètent et que, localement, des réactions de rejet émergent.

La CFDT, qui coopère avec l'Alliance syndicale indépendante (ASI), s'inquiète pour les responsables de cette organisation qui font l'objet d'une surveillance étroite et de menaces. « Ils ne peuvent plus exercer leurs responsabilités syndicales normalement », affirme Yvan Ricordeau. La CFDT a adressé plusieurs messages de solidarité à l'ASI. Elle est intervenue auprès de l'ambassade de France et obtenu de la Confédération syndicale internationale une déclaration de soutien à l'ASI. L'organisation régionale de la CSI, la Confédération syndicale des Amériques, a également apporté son soutien aux dirigeants de l'ASI.



Carlos Navarro, président de l'ASI, lors du congrès de la CFDT en juin dernier.

La CFDT va organiser une mission syndicale avec l'appui d'Amnesty International et d'autres organisations syndicales européennes au Venezuela afin de renforcer ses liens avec l'ASI et évaluer les conditions de l'exercice syndical dans le pays. En attendant, le Venezuela est toujours dans l'impasse. « La situation nécessiterait une médiation externe, estime Yvan Ricordeau, mais celles proposées par l'ancien président brésilien Lula puis l'Espagnol Zapatero ont été refusées. Cela suppose un minimum de respect de la démocratie, c'est-à-dire l'inverse des pratiques actuelles du régime. » ●

D. B.

L'UNIVERSITÉ SOUS PRESSION

AVEC TOUJOURS PLUS
D'ÉTUDIANTS
À ACCUEILLIR CHAQUE ANNÉE,
LES FACS DOIVENT
SE RÉINVENTER POUR ASSURER
LA RÉUSSITE DE TOUS.



La génération 2000 bouscule l'université

Les étudiants nés au début du millénaire débarquent massivement dans les amphis, sans forcément détenir les codes de la réussite. L'université tente de s'adapter à ce nouveau public avec des moyens limités. **Reportage.**



Léa et Zia scrutent, fébriles, le tableau des emplois du temps de la première année de droit. Depuis quelques jours, les deux copines de Tourcoing se retrouvent plongées dans un nouvel univers. Fini le cocon du lycée, les salles de classe et la cloche qui sonne. Place à l'anonymat de l'université, aux amphis bondés et aux emplois du temps qui varient d'un semestre à l'autre. « Nous n'avons jamais mis les pieds sur le campus avant cette semaine. Il n'y a pas beaucoup d'indications. Le premier jour, on s'est trompé d'amphi, sourit Zia, pas si déstabilisée que ça par son nouvel environnement. On est beaucoup plus autonome qu'au lycée, c'est moins stressant. » « Le plus difficile, c'est la prise de notes, relève timidement Léa. On nous donne quelques conseils mais chacun doit quand même un peu se débrouiller par lui-même. »

Ils sont nombreux comme elles à faire leurs premiers pas (hésitants) hors des clous de l'enseignement secondaire. En cinq ans, les effectifs de la faculté de droit de Lille ont explosé. Plus 60% en première année. « Lors de la rentrée 2017,

nous avons inscrit 1 500 étudiants en première année de licence », précise Jean-Christophe Deriau, responsable de la scolarité. Les murs de ce campus coincé entre les anciennes filatures de la capitale du Nord ne sont pourtant pas amovibles. Impossible d'agrandir des amphis conçus pour accueillir 650 étudiants au maximum. Seule solution, organiser des roulements entre les effectifs répartis en trois sections afin d'assurer les cours magistraux. Pour les travaux dirigés, c'est une autre paire de manches. « Nous sommes dans l'optimisation de l'espace en permanence, souligne sa collègue Violaine Sander. Les emplois du temps et le calendrier des examens sont fixés en fonction de l'occupation des locaux. Nous n'avons plus aucune souplesse. »

Toujours plus d'étudiants

Paradoxalement, alors que tout le monde s'attendait à un pic d'affluence cette année avec l'arrivée en masse des enfants nés en 2000, la courbe des effectifs en droit, en administration économique et sociale et en sciences politiques affiche un léger repli. Un « trou d'air » comblé d'ici à la fin du mois ? Possible. Marie-Christine Vermelle, maître de conférences en sociologie, et élue CFDT, avance une explication : avec Parcoursup (lire p. 17), certains étudiants ont connu leur affectation tardivement, la procédure d'admission complémentaire s'étant achevée le 21 septembre. Le nombre d'inscrits pourrait donc encore croître. Une chose est sûre, cependant. La tendance lourde, elle, n'a pas changé. Elle est largement orientée à la hausse depuis des années. Sur la base des derniers chiffres fiables, en attente de l'arrêt des comptes pour 2018, l'année 2017 a affiché un nombre record d'étudiants à Lille. Ils étaient 64 460 à s'asseoir sur les bancs des trois sites de l'université. ●●●

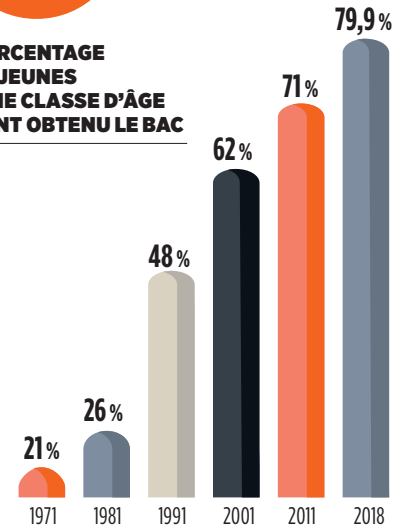
Surpopulation étudiante En cinq ans, les effectifs de la faculté de droit à Lille ont explosé. Face à cette tendance générale, les disparités se creusent entre les étudiants préparés et les plus fragiles.





En chiffres

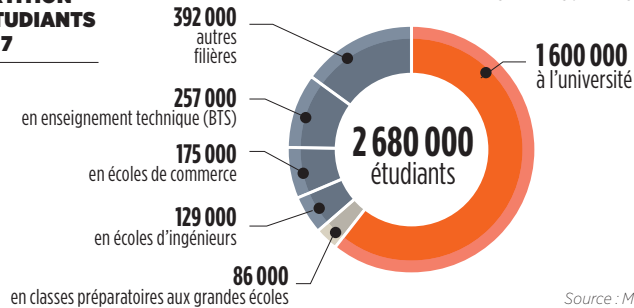
POURCENTAGE DES JEUNES D'UNE CLASSE D'ÂGE AYANT OBTENU LE BAC



EFFECTIFS À L'UNIVERSITÉ



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN 2017



À SAVOIR...

11% des étudiants sont des enfants d'ouvriers, alors qu'ils représentent 33% des 18-23 ans.

Source : Ministère de l'Éducation nationale

●●● À l'autre bout de la ligne de métro, sur le campus de la Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, Anne-Cécile Caron, enseignante-chercheuse en informatique et cosecrétaire de la section Sgen-CFDT de l'université, témoigne : « *Nous avons des salles équipées de 16 ou 24 machines. Les étudiants sont parfois trois, voire quatre par écran. C'est terriblement frustrant pour eux comme pour nous ! Il est évident que, dans ces conditions, l'étudiant qui est le moins à l'aise est exclu.* » Face à ce problème récurrent de surpopulation étudiante, difficile de proposer un encadrement adapté, même si des mesures d'accompagnement plus ou moins approfondies se multiplient dans les universités (lire p. 20). Depuis des années, le SUIAO (service universitaire d'information, d'accueil et d'orientation) de Lille propose, par exemple, des suivis collectifs afin d'expliquer ce que signifie le « métier » d'étudiant, pour préparer ●●●



Parcoursup, premier bilan encourageant

► La première saison de Parcoursup touche à sa fin. La nouvelle plateforme d'inscription des bacheliers dans le supérieur a succédé au système APB, qui a calé à la rentrée 2017, avec en point d'orgue le tirage au sort des étudiants. Le nouveau système permet aux étudiants de postuler à plusieurs formations sans les classer et de choisir ensuite parmi plusieurs propositions. En attendant un bilan officiel, prévu fin septembre, les premiers résultats sont encourageants. « *Sur les 800 000 jeunes inscrits sur Parcoursup, plus de 580 000 avaient reçu une affectation début septembre, contre 540 000 à la même date en 2017 avec le système APB* », affirmait Jimmy Losfeld, président de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes), le 12 septembre dernier. Sur le plan technique, la plateforme n'a pas démerité. Quant au reproche qui lui est fait d'accentuer les inégalités, il semble infondé. La loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants, dont Parcoursup

est l'outil essentiel, a pour objectif affiché d'améliorer l'égalité des chances, en introduisant notamment des quotas « mobilité » : l'obligation pour les formations d'accueillir un pourcentage de boursiers, de bacheliers technologiques ou professionnels. Les premiers chiffres montrent une progression du taux de ces jeunes dans les filières de leur choix. Il n'en reste pas moins que la procédure a été longue, éprouvante, générant du stress autant chez les jeunes et les parents que chez les responsables de formation, qui ont vu les effectifs évoluer jusqu'en septembre. Des ajustements sont à prévoir. « *Nous avons obtenu qu'un comité de suivi évalue régulièrement les résultats de Parcoursup, notamment en matière d'égalité des chances* », explique Franck Loureiro, secrétaire général adjoint du Sgen-CFDT. La présence au sein de ce comité de personnalités telles que François Dubet et Marie Duru-Bellat, des sommités dans le domaine de la sociologie de l'éducation, est à cet égard une garantie. ● M.-N. E.

●●● un projet professionnel ou travailler sur des portefeuilles d'expériences et de compétences. Les étudiants peuvent aussi bénéficier d'un soutien individuel. «*Nous nous sommes battus pour que notre service soit le plus ouvert possible, que les étudiants puissent nous contacter sans rendez-vous, insiste la chargée d'orientation Andréa Fernandez. Pendant ces entretiens, on essaye de motiver des étudiants qui se sentent en situation d'échec, surtout en première année. On met en valeur ce qu'ils ont acquis et ce sur quoi ils peuvent s'appuyer pour rebondir.*»

Accompagner les plus fragiles

Même dans les IUT (instituts universitaires de technologie), dont l'accès est sélectif et où les étudiants sont plus encadrés qu'en licence, la marche est haute entre la classe de terminale et la première année. «*Le premier semestre est axé sur les sciences, et le niveau est vraiment élevé, témoigne Éliot, 20 ans, qui attaque sa deuxième année de sciences et génie des matériaux à l'IUT de Nantes. Les bacs S s'en sortent bien, mais les bacs technologiques – et je suis dans ce cas – ont du mal à suivre. J'en connais un qui a laissé tomber au bout de quelques mois. On peut se faire aider, mais ce n'est plus comme au lycée, c'est à nous de faire la démarche.*» Ici comme partout ailleurs, les étudiants issus des milieux les moins favorisés, majoritaires dans les bacs pros et technos, sont les premiers à payer au prix fort ce sous-investissement chronique. «*Il nous manque en moyenne 600 euros par an et par étudiant, déplore Yves Pouzaint, élu au conseil d'administration de l'Université de Nantes et enseignant à l'IUT, intégré à l'université. Nous avons voulu mettre en place un soutien renforcé aux bacheliers*



professionnels, les plus en difficulté dans notre IUT, mais nous avons dû renoncer, le compte n'y était pas.» Une forme de sélection naturelle s'opère dès la première année. «*À l'université, on exige une autonomie importante : savoir prendre des notes de façon efficace, pouvoir se plonger seul plusieurs jours d'affilée dans un livre et la rédaction d'un commentaire, faire preuve d'esprit critique, note Jules Donzelot, sociologue (lire son interview p. 21). Ceux dont les parents sont diplômés du supérieur, dont un frère ou une sœur est déjà passé par là ou qui sont conseillés par un enseignant, sont mieux préparés. Tous les autres présentent un risque élevé d'échec, même s'ils avaient de bonnes notes au lycée.*»

Yves Pouzaint (à gauche), élu au conseil d'administration de l'Université de Nantes et enseignant à l'IUT de Nantes.

Dominique Averty vice-président Formation et vie universitaire à Nantes.

L'innovation pédagogique en renfort

Pour donner davantage de chances aux plus fragiles, de nombreuses universités se lancent dans l'innovation pédagogique et misent sur le numérique. À l'Université de Lille, des outils vidéo ou audio sont mis à la disposition des enseignants afin de mieux accrocher l'attention de leur public; certains utilisent des sondages en fin de cours pour mesurer le degré de compréhension du cours précédent; d'autres développent des concepts de *blended learning* (apprentissage hybride) mélangeant apprentissage en présentiel et cours en ligne. Sur son campus scientifique, l'université a ouvert un bâtiment, sorte de bibliothèque du futur, imprégné de ces nouvelles façons d'apprendre. «*Les étudiants peuvent y travailler en groupe en réservant de petites salles pour cinq ou six, équipées d'outils numériques.*» À Nantes aussi, le numérique est au cœur de la transformation pédagogique. «*Les jeunes ont changé, ils n'arrivent plus avec le même bagage, les mêmes compétences, les mêmes modalités d'apprentissage, constate Dominique Averty, vice-président de la formation à l'Université de Nantes. Nous avons une adéquation à repenser afin de leur garantir une insertion professionnelle, en adaptant nos formations aux métiers et aux besoins en compétences de demain, liées à la digitalisation, à l'intelligence artificielle, à l'internationalisation.*» Il y a urgence. Seuls 40 % des étudiants qui entrent aujourd'hui à l'université réussissent leur première année, un non-sens économique et un gâchis humain. ●

D. P. et M.-N. E.

**SEULS 40 % DES
ÉTUDIANTS QUI
ENTRENT À L'UNIVERSITÉ
RÉUSSISSENT LEUR
PREMIÈRE ANNÉE.**





François Bouchon/FigaroPhoto.com



Monique Canto-Sperber “L'accès à l'université a été démocratisé, mais pas la réussite”

PHILOSOPHE, DIRECTRICE DE RECHERCHE
AU CNRS, ANCIENNE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE
NORMALE SUPÉRIEURE.

d'un diplôme universitaire à trouver
un emploi dans les six mois.

Comment remédier à ces inégalités ?

Il y a bien sûr une question de moyens. S'il est un investissement intéressant pour l'avenir du pays, c'est bien celui-là. Notre stratégie de formation est inadéquate face à la massification de l'enseignement supérieur. La démocratisation est un très bel idéal mais nous avons démocratisé l'accès, pas la réussite. Tous les indicateurs montrent pourtant qu'il y a un lien direct entre la prospérité économique et le pourcentage des diplômés de l'enseignement supérieur. Aux États-Unis, environ 60% des jeunes sont titulaires d'un diplôme supérieur contre 40% en France. Ceux qui échouent sont des jeunes qui ne sont pas du tout préparés par leurs études antérieures à entrer d'emblée dans les études supérieures. Il faut concevoir des parcours qui leur permettent, peut-être pour la dernière fois de leur vie, d'acquérir les bases qui leur ont manqué au lycée.

de l'enseignement supérieur ?

Bien sûr. Le nombre d'admis dans les filières sélectives a très peu augmenté. Au cours des dernières décennies, il a été multiplié par sept à l'université. Le pourcentage d'étudiants admis dans les dix meilleures écoles d'ingénieurs en 1910 représentait de 15 à 20% des étudiants. Aujourd'hui, ce taux est inférieur à 1%. Une extrapolation donnerait un effectif de 12000 élèves à Polytechnique alors qu'ils ne sont que 580. Ces écoles ne se sont pas du tout ouvertes. À partir des années 1970, elles ont été d'autant moins tentées de le faire que leur formation devenait une valeur refuge face à une totale dévaluation de l'université.

Dès lors, faut-il supprimer les grandes écoles ?

Absolument pas. À quoi bon les supprimer, il n'y a pas de solution de rechange. Que l'on retrouve un enseignement général de très grande qualité dispensé à l'université, et l'équilibre reviendra de lui-même. Les passerelles se feront naturellement.

On en prend le chemin ?

Oui et non. Oui parce qu'à partir de 2007 [adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités] des efforts ont été faits pour créer ces conditions. Non parce que tout le monde y trouve son compte. On dit souvent que les universités sont mal notées par rapport aux grandes écoles. C'est totalement vrai pour le premier cycle mais pas du tout au niveau de la recherche et du doctorat, où les universités sont visibles à l'international. Résultat, elles sous-traitent la formation d'une élite aux grandes écoles qui revient ensuite dans le giron de l'université en troisième cycle. Il y a un tel équilibre des avantages qu'il est difficile de sortir du statu quo. Qui en sont les victimes ? Tous les autres étudiants. Or il existe parmi eux un vivier de talents totalement ignoré. ●

Propos recueillis par D. P.



● **L'Oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre, de Monique Canto-Sperber - aux Presses universitaires de France, 2018, 360 pages.**

Votre dernier livre s'intitule *L'Oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre. Quel rôle peut jouer l'université pour atteindre cet objectif ?*

Un rôle décisif. Environ 90% des étudiants qui s'orientent vers l'éducation supérieure publique sont admis dans une université. Il va de soi que la capacité qu'auront les universités à assurer la réussite de leurs étudiants sera décisive pour remplir cette ambition. Actuellement, plus de 60% des étudiants qui sont admis en première année à l'université n'obtiennent pas leur diplôme au bout de trois ans. C'est un taux d'échec qui n'a pas d'équivalent dans les autres pays développés.

Certains étudiants en ont tiré des enseignements...

Absolument. Et notamment les enfants issus de milieux favorisés qui privilégient les filières sélectives; 95% d'entre eux en sortent avec un diplôme. À l'université, la réussite n'est pas garantie. Et quand les étudiants obtiennent leurs diplômes, c'est la valeur de ces derniers qui est contestée par le secteur professionnel. Ils sont moins de la moitié parmi les détenteurs

Comment ?

Pas par une simple remise à niveau. Je suggère, à la faveur de ce qui se passe dans d'autres pays, de privilégier une orientation qui corresponde aux désirs des étudiants, et de faire du premier semestre un temps d'observation, afin de détecter les besoins, les ambitions et la motivation des jeunes pour définir les enseignements complémentaires dont ils ont besoin et les rendre responsables de leur parcours. Il faut éviter tout système qui ramène les étudiants à leur parcours scolaire antérieur. Ce dernier porte lourdement la marque de leur milieu social. Il est plus important de savoir comment, confrontés à un nouveau type de savoir, ils réagissent.

N'a-t-on pas trop demandé à l'université, qui a supporté seule l'objectif de massification

Un accueil sur mesure

Devant l'échec massif en licence, les universités tentent d'innover. Elles sont encouragées dans cette voie par la loi Orientation et réussite des étudiants.

Cette année, une nouvelle catégorie d'étudiants a fait son apparition dans les amphithéâtres : les « Oui, si... » Ceux dont la candidature sur Parcoursup a été acceptée, malgré un dossier un peu juste, et qui ont donc besoin de soutien pour ne pas perdre pied au fil de l'année. En signant un contrat pédagogique avec l'université qui les accueille, ces étudiants s'engagent dans un dispositif de suivi individualisé, comme le prévoit la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants, votée en mars dernier. Cela représente un coût non négligeable pour les universités qui ont arbitré au plus juste au moment de l'examen des candidatures sur Parcoursup. « *Cet été, en commission d'admission, nous avons*



dû reverser des dossiers a priori éligibles au "Oui, si..." dans la liste des "Oui" afin de réserver le dispositif aux étudiants qui en ont le plus besoin », explique François Legendre, enseignant-chercheur à l'Université de Cergy-Pontoise.

Un accompagnement mieux ciblé

Fait suffisamment rare en ces temps d'économies pour être souligné, le



ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a accordé aux universités une rallonge budgétaire de près de 30 millions d'euros pour les quatre derniers mois de 2018 et de 58,6 millions pour l'année 2019, destinés à financer les projets d'accompagnement mis en place par les universités. À cela s'ajoutent les enveloppes attribuées aux établissements

3 questions à



DR

SOCIOLOGUE À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES (EHESS). SPÉCIALISTE DES POLITIQUES D'ÉGALITÉ DES CHANCES ÉDUCATIVES. AUTEUR D'UNE THÈSE SUR LA POLITIQUE AMBITIEUSE MENÉE PAR LE ROYAUME-UNI.

De quelle façon le Royaume-Uni parvient-il à faciliter l'accès des jeunes de milieu populaire au supérieur ?

Des actions de découverte de l'université sont proposées aux élèves d'origine populaire depuis l'école primaire jusqu'à la fin du secondaire, c'est ce que l'on appelle en Angleterre le « cursus parallèle d'apprentissage ». Au cœur de la philosophie d'action des Anglais, on trouve le souci de l'engagement parental, le principe de l'accompagnement des élèves par des étudiants, l'idée que la réussite doit dépendre du projet individuel et non l'inverse, et enfin

Jules Donzelot

“Au Royaume-Uni, on élève le niveau d'aspiration des jeunes”

une démarche extrêmement active de familiarisation en amont des élèves les plus fragiles avec le monde des études supérieures. Pour y parvenir, les Anglais ont entrepris dès le début des années 2000 d'« élever et diversifier les aspirations » de toute une classe d'âge avec le programme « *Aimhigher* » [viser plus haut], mené de 2004 à 2011 et financé par un budget exceptionnel de 100 millions d'euros par an. Aujourd'hui, ces actions ont été intégrées au fonctionnement habituel des universités. Ces dernières y consacrent chaque année 300 millions d'euros.

Cette politique volontariste a-t-elle porté ses fruits ?

Depuis les premières mesures d'*Aimhigher* en 2004, on assiste au Royaume-Uni à une réduction lente mais régulière des écarts d'accès et de réussite entre les groupes sociaux favorisés et défavorisés, à rebours

des tendances observées lors des trois décennies précédentes et bien loin des mauvais résultats que nous connaissons en France.

Les mesures d'accompagnement qui commencent à se mettre en place dans les universités françaises vont-elles dans le même sens ?

En France, tout au long du cursus des élèves, on privilégie une approche académique, avec du soutien scolaire, du tutorat individuel, des sorties culturelles... Soit des formes d'accompagnement nécessaires mais pas suffisantes. L'approche doit être globale et porter sur la maîtrise des outils et des méthodes d'apprentissage mais aussi sur les conditions de vie matérielles et sociales des étudiants. Nous sommes encore loin du compte. ●

Propos recueillis par M.-N. E.

qui ont gagné l'appel à projets sur les « Nouveaux cursus universitaires », dans le cadre du troisième volet du programme d'investissements d'avenir, et qui garantit un financement sur dix ans aux universités qui mettent en place des mesures spécifiques visant à enrayer l'échec en licence et améliorer l'orientation. Un effort salué par Franck Loureiro, secrétaire général adjoint du Sgen-CFDT : « *C'est un changement de philosophie. On reconnaît enfin qu'une partie de jeunes qui arrivent à l'université ne maîtrise pas les codes de l'enseignement supérieur et a besoin de soutien. Nous avons pour la première fois une réforme dotée d'un financement pluriannuel, ce qui donnera de la visibilité aux universités. Ces nouveaux crédits vont pousser celles qui ne se préoccupaient pas de l'échec en licence à travailler sur le sujet.* »

Modules de renforcement en effectif réduit, Mooc (cours sur internet) pour combler des lacunes dans une discipline, possibilité d'éta-ler la première année sur deux ans, les formules choisies ne sont pas les mêmes d'une université à l'autre. Certaines n'ont pas attendu la réforme pour expérimenter, mais vont renforcer leurs dispositifs dès cette année. C'est le cas à Nantes, où le constat revient à chaque rentrée : de nombreux étudiants de première année abandonnent les cours au bout de quelques semaines. « *Afin d'y remédier, nous avons mis en place des enseignants référents pour suivre ceux qui sont le plus en difficulté, précise Dominique Averty, vice-président Formation et vie universitaire. Cette année, grâce aux informations obtenues dans les dossiers Parcoursup, nous pouvons mieux cibler nos actions de remédiation, telles qu'un tutorat obligatoire pour les "Oui, si..."* »

Revaloriser la pédagogie

Dans tous les cas de figure, rien ne pourra se faire sans un fort engagement des enseignants-chercheurs sur le volet de la pédagogie. Or ce n'est pas l'aspect le plus valorisé de leur mission. « *Les collègues qui s'impliquent davantage dans la pédagogie savent qu'ils font une croix sur leur carrière, car ce sont les activités de recherche, évaluées au nombre de publications, qui permettent d'évoluer professionnellement* », regrette Christine Barralis, militante Sgen et enseignante à l'Université de Lorraine. C'est la raison pour laquelle le Sgen-CFDT demande que ce temps d'investissement pédagogique soit reconnu au même titre que la recherche, aussi bien sur le plan indemnitaire que sur celui du déroulé de carrière. Une concertation en cours pourrait permettre des progrès dans ce sens, au bénéfice de tous, enseignants et étudiants. ●

M.-N. E.

En action

Des étudiants s'engagent auprès des plus jeunes

► Comment se projeter dans des études alors que personne dans sa famille n'est allé au-delà du collège ? C'est à partir de cette interrogation que l'Afev, l'Association française des étudiants volontaires, conçoit ses actions en faveur d'enfants de quartiers populaires. Les bénévoles s'engagent à accompagner un élève du primaire ou du secondaire pendant une période de deux ans. « *Nous nous rendons deux heures par semaine au domicile des élèves, explique Pierre Mars, 22 ans, bénévole depuis trois ans et aujourd'hui permanent de l'association, à Caen. Nous les aidons à s'organiser, à acquérir de bonnes méthodes, à repérer les sources d'information pour leur orientation; nous avons accès au livret numérique de l'élève et nous dialoguons avec la famille.* »

Sept mille enfants bénéficient de ce mentorat, accompagnés par autant d'étudiants, dont l'engagement est désormais valorisé par une majoration de note ou un certificat. À ce suivi individuel s'ajoutent des actions collectives, à la demande des établissements. « *Nous intervenons devant des classes, dans des collèges ou des lycées professionnels ou généraux, explique Pierre. Dans ma région, je vois souvent des jeunes isolés, qui vivent en zone rurale et n'imaginent pas de quitter le cadre familial pour faire des études,*

ils pensent que ce n'est pas pour eux. Certains n'ont jamais entendu parler des bourses ou des filières en alternance. Discuter avec un étudiant à peine plus âgé qu'eux et qui a osé franchir le pas leur ouvre des perspectives. »

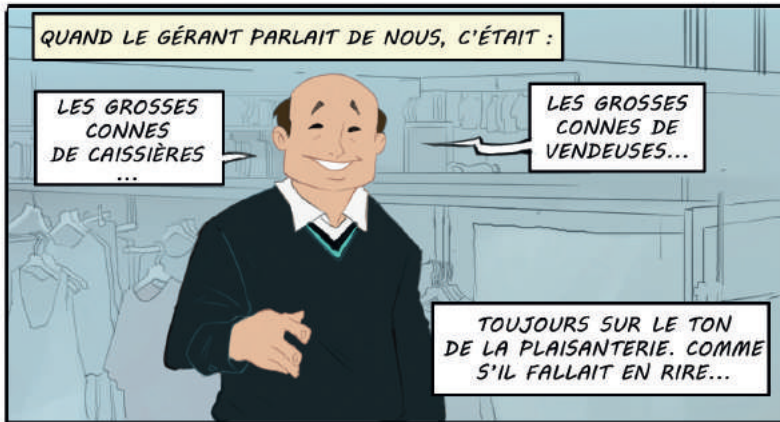
Du bac moins trois au bac plus trois

L'Afev envisage aujourd'hui d'appliquer aux étudiants la recette éprouvée auprès des collégiens et des lycéens et de développer un accompagnement individuel des étudiants par des bénévoles au début du cursus universitaire. « *En France, nous nous sommes trop longtemps focalisés sur l'idée de l'accès aux études supérieures des jeunes des classes populaires sans nous poser la question de la réussite. Nous sommes convaincus que tout se joue dans une continuité du bac moins trois au bac plus trois, explique Eunice Mangado-Lunetta, directrice déléguée de l'Afev. C'est le sens de notre programme Demo-campus, placé sous la direction scientifique de Jules Donzelot* [lire p. 20]. L'Afev travaille à développer, en partenariat avec les universités, le secteur associatif, les ministères concernés et les collectivités locales, une sorte de « *Aimhigher* » (programme d'intégration des jeunes des classes populaires à l'enseignement supérieur au Royaume-Uni. Lire l'interview p. 20) à la française. ●

M.-N. E.



HARCÈLEMENT CHEZ

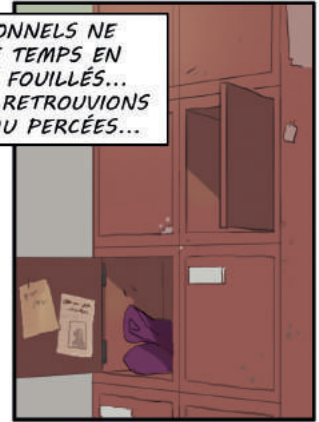


PARFOIS, ELLE DÉPLAÇAIT DES HABITS ET LES CACHAIT AU MILIEU DES AUTRES, POUR VOIR SI NOUS ALLIONS LE REMARQUER ET LES RANGER.

C'ÉTAIT UNE OCCASION DE PLUS DE NOUS FAIRE DES REPROCHES.



NOS CASIERS PERSONNELS NE FERMAIENT PAS. DE TEMPS EN TEMPS, ILS ÉTAIENT FOUILLÉS... D'AUTRES FOIS, NOUS RETROUVIONS NOS BOUTEILLES D'EAU PERCÉES...



QUAND LES RÉPRIMANDES AVAIENT LIEU EN PUBLIC, IL ARRIVAIT QUE LES CLIENTS RÉAGISSENT :

C'EST QUI CETTE FOLLE ?
VOTRE RESPONSABLE ?



NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE !



VOUS N'AVEZ PAS À SUBIR ÇA...



VOUS DEVRIEZ PARTIR, VOTRE SANTÉ EST EN JEU !



IL Y AVAIT AUSSI LES HUMILIATIONS DANS L'OREILLETTE, QUE TOUS LES COLLÈGUES ENTENDAIENT.

HÉ LA BRIDÉE, T'AS PAS BRANCHÉ TON CERVEAU OU QUOI ?



NOUS REDOUTIONS LES ENTRETIENS AVEC ELLE. PERSONNE N'EN SORTAIT SANS AVOIR PLEURÉ.

IL VA ENCORE Y AVOIR DES LARMES...

AH ÇA, VOUS POUVEZ EN ÊTRE SÛRS !



C'ÉTAIT SON PLAISIR, ELLE S'EN VANTAIT.

ALLER AU TRAVAIL DEVENAIT DE PLUS EN PLUS PESANT. NOUS PLEURIONS SOUVENT DANS LA RÉSERVE.

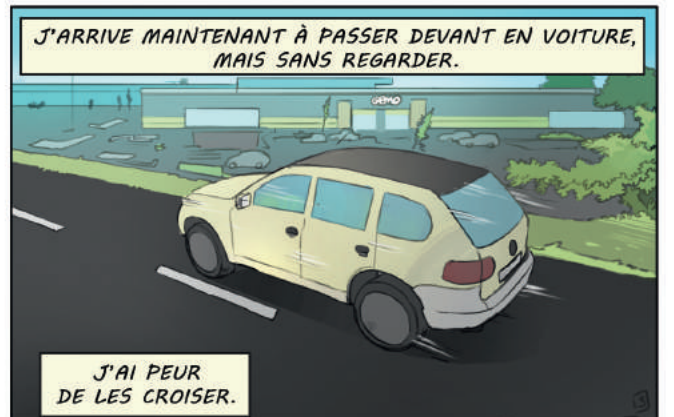


MAIS À LA MAISON, NOUS NE DISONS RIEN DE CE QUI SE PASSAIT. C'ÉTAIT TROP DUR.





CELA FAIT SIX ANS ET JE SUIS TOUJOURS INCAPABLE DE ME RENDRE DANS CETTE GALERIE COMMERCIALE...





IL Y A PLUSIEURS MOIS, J'AI FAIT UNE CRISE D'ANGOISSE DANS LE MAGASIN.



LES POMPIERS ONT DÛ VENIR ME CHERCHER.

APRÈS CELA, J'AI DÉCIDÉ DE CONTACTER UN SYNDICAT. MAIS PAS CELUI DE L'ENTREPRISE, QUI N'A JAMAIS RIEN FAIT EN 27 ANS, MALGRÉ NOS ALERTES.

PAS PLUS QUE LA DRH DE GÉMO OU LA DIRECCTE.

J'AI APPELÉ LA CFDT DU GROUPE ERAM, DONT GÉMO FAIT PARTIE.



NOUS AVONS ORGANISÉ UNE PREMIÈRE RENCONTRE.



NOUS ÉTIONS UNE VINGTAINÉ DE SALARIÉS, ACTUELS ET ANCIENS, AVEC CHACUN NOTRE HISTOIRE À RACONTER. LA RÉUNION A DURÉ TARD DANS LA NUIT.

SÉBASTIEN HERVÉ, DÉLÉGUÉ SYNDICAL CFDT AU SEIN DU GROUPE ERAM.

EN RENTRANT, CE SOIR-LÀ, J'AI IMMÉDIATEMENT ÉCRIT À LA DRH DU GROUPE.

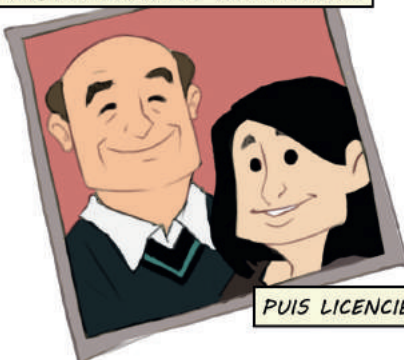


NOUS NOUS SOMMES VUS DÈS LE LUNDI.

IL Y A UN GRAVE PROBLÈME AU MAGASIN DE CHOLET.



EN DEUX JOURS, LE GÉRANT ET SON ADJOINTE ONT ÉTÉ MIS À PIED...



PUIS LICENCIÉS.

ON ESTIME QU'AU MOINS SOIXANTE PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES DE CES AGISSEMENTS.



UNE VINGTAINÉ ONT DÉPOSÉ PLAINTÉ POUR HARCÈLEMENT.

LES PLAINTES SONT EN COURS D'INSTRUCTION.

LA DATE DU JUGEMENT N'EST PAS ENCORE FIXÉE

...



SE PROJETER SUR UN PERSONNAGE, ÇA PERMET DE DIRE BEAUCOUP DE CHOSES DE SOI ET SURTOUT DES CHOSES AUXQUELLES ON NE S'ATTEND PAS.



Vous avez appelé votre dernière exposition «L'adieu au papier». Vous vous êtes converti au numérique ?

➤ On m'a offert une tablette à un anniversaire et je me suis mis à dessiner avec un petit logiciel trouvé sur internet et un stylet. À ma grande surprise, j'ai retrouvé exactement les sensations du pinceau, avec toutefois des limites, je ne peux pas faire des choses aussi belles sur un plan esthétique. En revanche, en bricolant le logiciel et en détournant les outils, j'arrive à faire des choses impossibles dans la vie réelle, comme mélanger la gouache et la peinture à l'huile ou dessiner en négatif en blanc sur fond noir. Je peux zoomer dans une image et m'y plonger jusqu'à des détails infimes, c'est d'une grande richesse.

Cela vous ouvre de nouvelles perspectives ?

➤ En tout cas, cela m'a redonné l'envie. Quand on change d'outil, on rate les choses. On est obligé de changer toutes les petites habitudes. C'est ça qui m'intéresse. C'est comme ça que j'arrive à ne pas

MANU LARCENET

UNE CASE EN PLUS

Qu'il nous entraîne dans l'univers âpre des ouvriers du *Combat ordinaire* ou dans le quotidien poétique et drôle de Manu, son personnage néorural branché du *Retour à la terre*, l'auteur de bandes dessinées Manu Larcenet explore toutes les facettes de l'âme humaine.

Rencontre avec un talent hors norme.

Propos recueillis par **Marie-Nadine Eltchaninoff**
Photos **Stéphane Vaquero**



m'ennuyer, à maintenir une certaine soif d'aller au travail.

Aller au travail? C'est une expression inattendue pour un artiste...

➔ Oui, le dessin, c'est du travail! Je peux passer des heures, des journées entières à dessiner une seule page, une seule case. Je suis en transe quand je dessine, je ne peux même pas écouter de musique. Et le travail permet de se libérer des contraintes, au final. Une fois que vous avez bien bossé, quand plus rien ne vous fait peur, ni les mains, ni les voitures, ni les gonzzesses, qui ont été mes trois principales difficultés, une fois que vous savez vraiment tout dessiner, ça devient magique. Bon, j'ai encore un peu de mal à dessiner les filles... je n'ai jamais vraiment

compris pourquoi, d'ailleurs, c'est assez mystérieux. J'ai pourtant fait plus de vingt ans de psychanalyse!

Le malaise existentiel est un thème récurrent dans votre œuvre. Le héros de votre album *Blast* est sujet à des crises d'angoisse que vous dessinez avec une grande puissance évocatrice...

➔ C'était le but : avec *Blast*, j'ai voulu faire passer des moments de folie que je connais par cœur. Se projeter sur un personnage, ça permet de dire beaucoup de choses de soi et surtout des choses auxquelles on ne s'attend pas. Je me suis découvert en dessinant *Blast*. Et pourtant, à cette époque, j'avais déjà pas mal d'années de psychanalyse derrière moi. J'ai été diagnostiqué bipolaire assez tard, à 24 ans, j'ai connu

des phases de dépression suicidaire avant de me décider à m'occuper de ma santé. Quand j'ai senti que les traitements commençaient à faire effet, je me suis dit que je ne connaîtrais plus cette douleur. C'était le moment où jamais de faire *Blast*; si j'attendais trop, je risquais d'oublier.

Cela a été douloureux mais libérateur?

➔ Oui, d'une façon incroyable! De tous mes livres c'est le seul que j'aime vraiment. C'est un exposé sur la souffrance, en tout cas sur celle qui moi me tenait.

Vous n'avez pas eu peur d'aborder ce thème un peu tabou de la santé mentale?

➔ Non, je n'ai pas hésité. Une idée de livre, c'est une obsession qui vous prend et qui ne vous lâche pas. C'est comme pour *Le Rapport de Brodeck*. Je l'ai lu et relu, et je suis tombé en arrêt sur une scène du livre. Une scène joyeuse, quand la petite fille du héros se jette dans les bras de son père qui revient de la guerre. Mes sujets surgissent à mon insu, ils viennent d'une image, d'une scène vue ou d'un dessin dont je ne sais que faire.

Comment vous êtes-vous formé?

➔ J'ai commencé à dessiner des bandes dessinées à 12 ans, une page par jour! Mais c'est au lycée polyvalent de Sèvres que j'ai appris le dessin, ses règles, l'histoire de l'art. J'y ai découvert la vie aussi, je me suis éclaté. Non seulement j'étais content d'étudier dans cette école, mais il y avait en plus, juste à côté, le squat où répétaient la Mano Negra, les Wampas et Dirty District... On était au cœur de toute cette mouvance. ●●●



Parcours

1962

Naissance à Issy-les-Moulineaux (92).

1994

Premiers pas chez *Fluide glacial*, où il restera douze ans.

2004

Le Combat ordinaire - tome I reçoit le prix du meilleur album au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême.

2009

Sortie du premier volume de *Blast* (trois autres suivront).

2015-2016

Sortie des deux tomes du *Rapport de Brodeck*, adaptation du best-seller de Philippe Claudel.

2018

Exposition «L'adieu au papier», à Paris.

●●● Je me rappelle de fêtes de la musique extraordinaires.

C'était votre période punk ?

Oui, et en fait je n'en suis jamais sorti ! Je me considère toujours comme punk. J'adore ce mouvement. «*No future*», ce n'est pas rien, on découvre plus tard que c'est bien plus qu'un simple slogan. Le rock, le punk et la BD étaient des univers très liés. Après Sèvres, j'ai travaillé au journal de bandes dessinées *Fluide Glacial*, j'y ai rencontré des types formidables, comme Gotlib ou Mézières, des gens qui avaient envie d'enseigner aux mômes et qui étaient d'une grande bienveillance. J'y suis resté

douze ans. À *Fluide*, la consigne était de faire rire le bidasse le dimanche soir gare de l'Est. Et puis, je me suis lassé. Je suis parti avec pertes et fracas, comme je sais faire. Alors je suis passé à l'univers des albums de BD en rejoignant Dargaud.

Le Combat ordinaire vous a révélé au grand public. Vous y racontez notamment le monde ouvrier selon Marco, un jeune photographe reporter dont le père a travaillé sur les chantiers navals de Saint-Nazaire, alors en butte à un plan social. Comment l'idée vous est-elle venue ?

➤ J'avais entendu parler de ces ouvriers qui luttèrent pour sauver leurs emplois. Mon héros, Marco, ne pouvait pas y rester indifférent. À cette époque, j'avais vu au cinéma *Les Virtuoses* [de Mark Herman avec Ewan McGregor], *Brassed Off* en anglais, un film sur la fermeture des mines dans le nord de l'Angleterre. Les gars se lancent dans un concours d'orchestre et continuent à jouer alors que tout s'écroule autour d'eux. Ils vivent dans des maisons vidées de leurs meubles par les huissiers. L'un des héros ne peut plus jouer, il a dû vendre son trombone... Je déteste quand on me dit «*Regardez comme c'est ignoble*», là, c'est tout le contraire, ce film parle de beauté sur fond d'ambiance thatchérienne sordide.


Êtes-vous vous-même issu du monde ouvrier ?

➤ Pas du tout, mais j'ai grandi à Juvisy, en banlieue parisienne, et les pères de mes copains travaillaient tous sur des chantiers. J'ai vu toute

une génération de pères immigrés qui perdaient leur boulot et restaient chez eux, désemparés. Ils ne retrouvaient pas de travail et disaient qu'ils ne pouvaient plus rentrer au pays. Ils dormaient toute la journée sur le canapé du salon, leur femme leur apportait du thé, c'était d'une grande tristesse. Ils ne pouvaient plus subvenir aux besoins de la famille, ils n'étaient plus des hommes à leurs propres yeux. Ils étaient nostalgiques de leur boulot. Je me disais mais comment peut-on aimer monter des parpaings toute la journée ? Eux parlaient de leur métier avec amour. Cela m'a touché. C'est terrifiant, ces changements de civilisation qui laissent les gens dans une sorte de vide.

La figure du père revient souvent dans vos histoires...

➤ J'ai adoré mon père, mais il ne parlait pas. Sauf pour faire des mises au point, quand je suis parti de la maison sans rien dire à personne ou quand j'ai mis une fille enceinte... Sinon, il ne m'a pas donné beaucoup de preuves d'amour. Il est tombé malade l'année où j'étais au Festival d'Angoulême, pour le premier tome du *Combat ordinaire*. Il avait un cancer du poumon. Après avoir reçu le prix, je suis allé boire un verre et j'ai appelé mes parents. Mon père m'a félicité, c'était la première fois. Il a fallu que je gagne un prix important pour qu'il reconnaisse ma réussite. Quand il est mort, cela a été un vide abyssal, alors que, finalement, nous n'avions rien de commun. Je tâche de ne pas reproduire cette paternité-là. J'essaie que mes enfants m'aiment. ●



**Nous pouvons
déménager
en toute
sérénité.**

Ancien logement
toujours assuré
**30 JOURS
GRATUITS***

**Ce qui est essentiel pour nous, c'est de changer
de maison l'esprit tranquille.**

On a enfin trouvé la maison familiale idéale !
Avant de s'y installer, on fait quelques travaux d'aménagement.
Alors en attendant, on vit encore dans notre appartement.
Et grâce à notre contrat Assurance Habitation de la Macif,
nos deux logements sont tous les deux assurés.
C'est simple, économique et rassurant.

**Découvrez tous les avantages du contrat Habitation
en agence ou sur macif.fr**

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



*Pour une résidence déjà assurée à la Macif, en cas de transfert de votre contrat d'assurance habitation Macif sur un nouveau logement, l'ancien reste assuré dans les mêmes conditions gratuitement dans la limite de 30 jours. Si la période de 30 jours s'avère insuffisante, il conviendra de souscrire un contrat Résidence Secondaire durant la période nécessaire. Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées par le contrat souscrit.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque, n°ORIAS 13005670 (www.oriass.fr).

TECHNIP

La tour infernale

Crise pétrolière et réorganisations à tout va, en l'absence de plan de prévention des risques psychosociaux, les salariés de Technip France, expert de l'énergie, trinquent.

Texte Claire Nillus Photos Cyril Badet



Le 25 juin 2018, l'inspection du travail a adressé une mise en demeure à la direction de Technip pour « *non-respect du principe de prévention d'évaluation des risques psychosociaux* ». L'entreprise a six mois pour redresser la barre. Comment en est-on arrivé là? Pourquoi ce leader français de l'ingénierie énergétique se retrouve-t-il assigné par les représentants du personnel pour mise en danger de ses salariés? Cette mise en demeure intervient après trois ans de malaise. Depuis 2015, l'entreprise a fait l'objet de huit expertises à la demande du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), d'une dizaine d'enquêtes sur les risques psychosociaux, d'une enquête sur la qualité de vie au travail, qui a diagnostiqué près de 400 salariés en situation critique face au stress et de courriers issus du médecin-inspecteur de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi) et de la Sécurité sociale.

Entreprise d'État à sa création, en 1958, Technip est cotée en Bourse depuis 2009 et a fusionné en 2017 avec l'américain FMC Technologies. Le groupe emploie 5 200 personnes en France, 41 000 dans le monde. De l'extraction du pétrole aux produits finis, Technip sait tout faire. Sa marque de fabrique, ce sont les grands projets pétroliers et gaziers, les défis technologiques hors normes qui se multiplient jusqu'en 2014. « *Tout allait*



Danièle Zyck (CE), **Bénédicte Ronin** (secrétaire générale du CHSCT) et **Irina Azema** (secrétaire adjointe) face à l'explosion des alertes liées à la souffrance au travail.

ICI, IL EST NORMAL DE TRAVAILLER PLUS QUE DE RAISON ET INIMAGINABLE D'ADMETTRE SES DIFFICULTÉS.



bien, le pétrole coulait à flots : c'était l'âge d'or», résume Christophe Héraud, délégué syndical central CFDT de TechnipFMC. « *En 2014, arrive une crise pétrolière. Le cours du baril s'effondre. Les projets sont stoppés. Les commandes fondent comme neige au soleil, le marché se cherche.* »

Malaise à tous les étages

Petit à petit, le malaise s'installe. Pour Irina Azema, secrétaire adjointe du CHSCT, une grande partie du problème vient de la culture de l'entreprise : 15% de femmes seulement aux postes à responsabilités, un monde d'hommes. Très conservateurs, ils s'investissent beaucoup. « *Il est normal*



Christophe Héraud, délégué syndical central CFDT de TechnipFMC.

de travailler plus que de raison et inimaginable d'admettre ses difficultés professionnelles, explique Irina. Le droit à la déconnexion n'est pas un sujet chez Technip, l'égalité professionnelle non plus. Dire que l'on est faible est impossible. Ce système a bien fonctionné tant qu'il y avait des contreparties. Mais la machine a commencé à se gripper lorsque devenir responsable d'un projet prestigieux est devenu moins facile, voire très rare.»

À partir de 2015, la direction décide d'externaliser des fonctions support : achats, informatique et comptabilité s'exportent. « *Quand il y a des erreurs sur des paiements de facture et qu'il faut gérer avec le bureau en Inde, ça devient très complexe, il y a comme une perte de repères. Un sentiment de déconnexion sociale s'est peu à peu installé.* » En 2017, les choses empirent suite à la fusion avec FMC Technologies. Cette fois, ce sont les centres de décision qui quittent la tour du quartier d'affaires de la Défense, près de Paris : la gouvernance s'installe à Houston et le siège à Londres. « *Nous nous sommes retrouvés avec un PDG de la filiale française qui ne décide rien en matière de ressources humaines,* poursuit Christophe Héraud. *On ne sait plus qui dirige quoi. Certains salariés ne savent même pas à quel service ils sont rattachés, ou bien dépendent d'un n +1 qui n'est pas en France.* » Des rumeurs ont commencé à circuler sur la cession d'activités onshore/offshore. L'action Technip perd 23%. Les salaires sont gelés, alors que le directeur général, Douglas Pferdehirt, reste le patron le mieux payé du CAC 40 avec 10,57 millions d'euros par an.

Les militants multiplient les alertes

En parallèle, entre 2015 et 2017, trois salariés se suicident, dont deux sur le lieu de travail. Le premier, expatrié en Chine, se donne la mort en juillet 2015. Un an après, un salarié se pend dans l'escalier de la tour de la Défense. « *Frédéric était un ancien chef de projet placardisé suite à un AVC* », raconte Irina. Pour finir, en avril 2017, l'ex-directeur de Frédéric met fin à ses jours, chez lui. Le nombre de démissions triple. Les militants de la section CFDT prennent conscience de l'inexistence de mesures de prévention des risques psychosociaux et réclament un plan digne de ce nom. Le document unique d'évaluation des risques (DUER)

existe bel et bien mais la direction ne l'a jamais appliqué. Parmi les moyens de prévention qui figurent sur ce document : un comité pluridisciplinaire apte à remonter les alertes, qui n'a pas été mis en place; un accord QVT (qualité de vie au travail) caduc depuis 2015 et non renouvelé; le rappel des horaires de fermeture des bureaux (22 heures en semaine et le dimanche), qui n'empêche nullement les salariés de continuer à travailler chez eux le soir et le week-end. En revanche, dès 2013, deux fauteuils massants sont mis à disposition à l'étage des ressources humaines. « *Ici, on s'occupe davantage de l'environnement de travail que du travail lui-même* », résume Irina.

Majoritaire depuis les élections de décembre 2016, la CFDT a davantage de marge de manœuvre et multiplie les CHSCT extraordinaires (vingt-sept en un an). Face au déni de la direction, plusieurs expertises sont demandées à l'inspection du travail. Rien n'y fait. Le 1^{er} juin 2018, la CFDT se résout à aller en contentieux. Elle finit par obtenir la mise en demeure de l'entreprise. « *Le 4 septembre dernier, la direction a proposé une médiation judiciaire que nous avons acceptée et qui doit débiter en octobre. Cette décision nous a un peu soulagés* », affirment les militants CFDT, qui constatent également un changement chez les salariés. La parole se libère enfin! ●

Témoignage

« JE ME SUIS MIS À BÉGAYER, JE NE DORMAIS PLUS »

« *En 2014, j'ai été embauché chez Technip dans le cadre d'un consortium qui venait d'être créé avec une société russe pour construire une usine de traitement de gaz, située au-delà du cercle polaire. Je suis parti directement à Moscou pour trois ans avec ma famille. Je ne suis même pas passé par le siège français à la Défense. J'ai mené le projet à terme, sachant qu'il a fallu tout achever sur place. Le chantier a mobilisé jusqu'à 15 000 personnes. À mon retour en France, rien n'était prévu pour moi. En attendant qu'un projet redémarre, je devais accomplir des tâches administratives qui ne correspondaient absolument pas au poste pour lequel j'ai été recruté. Il n'y avait aucun effort de la hiérarchie pour m'intégrer, les relations*

avec mon manager étaient très tendues. Je me suis mis à bégayer, je ne dormais plus, je n'arrivais plus à me concentrer. Jusqu'au jour où Bénédicte Ronin, la secrétaire générale CFDT du CHSCT, m'a emmené voir le médecin du travail. Il a diagnostiqué un symptôme anxio-dépressif sévère. La section CFDT a fait une demande de reconnaissance d'accident du travail qui vient d'être acceptée par l'Assurance maladie après quatre mois d'auditions. Cela m'a fait du bien de voir que, oui, le contexte est reconnu socialement très difficile chez Technip. Mais, aujourd'hui, mon avenir, je l'imagine ailleurs. Je commence à me méfier des grands groupes. » ●

Propos recueillis par C. N.

FIN DE VIE

Faut-il une nouvelle loi ?

« *On ne meurt pas bien en France* » : si ce constat est unanimement partagé, le débat sur la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté est moins consensuel. Deux ans après l'adoption de la loi dite Claeys-Leonetti, près de 200 députés appellent à faire évoluer la législation.

Texte Jérôme Citron Illustration Nini La Caille



● **“CE DÉBAT DOIT ÊTRE MENÉ CAR CERTAINS CAS NE TROUVENT PAS DE SOLUTION SATISFAISANTE DANS LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL”**

Il n'y a aucun chiffre officiel, seulement des estimations qu'il faut prendre avec des pincettes.

Chaque année, de plus en plus de Français se rendraient à l'étranger – en Belgique

principalement – afin d'abrégier leur vie. Le phénomène serait en hausse et commencerait à inquiéter les autorités sanitaires. À l'instar des Pays-Bas, de la Suisse ou du Luxembourg, la Belgique a légalisé l'euthanasie et le suicide assisté. Depuis 2002, les personnes atteintes d'une maladie incurable et mortelle à court terme peuvent demander à leur médecin – dans un cadre très réglementé – une « *assistance active à mourir* ».

En 2017, en Belgique, la Commission fédérale de contrôle a comptabilisé 2309 euthanasies, nombre en hausse régulière depuis quinze ans.

En France, la pratique est totalement illégale. En 2005, 2010 et 2016, trois lois sur la fin de vie ont été votées – le plus souvent à la suite d'histoires tragiques

La législation actuelle

Les dernières lois relatives à la fin de vie vont toutes dans le même sens : éviter l'acharnement thérapeutique, mieux respecter la volonté des malades et améliorer les soins palliatifs. En France, toute personne a le droit de refuser un traitement, et le médecin a l'obligation de respecter sa volonté après l'avoir informée des conséquences de ce choix. Si l'interruption d'un traitement met sa vie en danger, le patient doit réitérer sa décision dans un délai raisonnable.

Une personne atteinte d'une affection grave et incurable dont le pronostic vital

est engagé à court terme, et dont on ne parvient pas à apaiser les souffrances par un traitement, peut demander une «*sédation profonde et continue*», jusqu'au décès. Les médecins ont le droit de mettre en place l'ensemble du traitement nécessaire (analgésique et sédatif) même s'il peut avoir comme effet d'abrèger la vie.

Solution équilibrée pour certains, hypocrite et insuffisante pour d'autres, la sédation profonde et continue diffère de l'euthanasie. Il s'agit d'endormir le patient. Le médecin n'a pas le droit d'administrer un traitement destiné expressément à provoquer une mort rapide. ●

qui ont marqué l'opinion publique – sans aller jusqu'à légaliser l'euthanasie (lire l'encadré). «*En 2016, j'avais proposé un amendement au projet de loi Claeys-Leonetti, mais François Hollande a reculé. Il le regrette aujourd'hui dans son dernier livre.*» Pour le député Jean-Louis Touraine, professeur de médecine, ancien parlementaire socialiste élu à présent sous l'étiquette La République en marche, la législation actuelle ne répond toujours pas aux besoins des patients. Il ne désespère pas de la faire évoluer. En juillet 2017, il dépose une nouvelle proposition de loi. Au mois de février 2018, il signe avec 155 autres députés une tribune dans laquelle il est demandé au gouvernement d'agir vite. Les mots sont durs : «*Il est temps de sortir de l'hypocrisie qui prive certains d'une aide souhaitée et qui impose à tous une agonie pénible. Il convient de donner aux malades en fin de vie la libre disposition de leur corps et, c'est essentiel, de leur destin.*»

Le débat remue aussi la société civile. Le Comité économique, social et environnemental (Cese) s'est saisi du sujet. Dans l'avis qu'il a rendu en avril dernier, le Cese préconise d'adopter une loi sur les derniers soins grâce à laquelle une personne malade pourrait demander à un médecin de lui administrer «*une sédation profonde explicitement létale*». La CFDT, lors de son dernier congrès,

en juin 2018, a également débattu du sujet. Une première pour l'organisation. Les syndicats CFDT ont adopté un amendement en faveur d'une évolution de la législation actuelle. «*Ce débat doit être mené car certains cas ne trouvent pas de solution satisfaisante dans le cadre législatif actuel*, expliquait alors Thierry Cadart, chargé de la question à la CFDT. *Notre positionnement s'inscrit dans un mouvement plus global qui tend à prendre davantage en compte la volonté des patients alors que traditionnellement, dans notre pays, ces derniers étaient soumis à la décision du corps médical.*»

Tout le monde s'accorde sur un point

Pour autant, la CFDT tient à alerter. Le débat sur la légalisation de l'euthanasie ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. «*Le vrai scandale en France, c'est que l'on ne meurt pas bien. Les soins palliatifs ne sont pas assez développés et la prise en charge des personnes âgées, particulièrement à la fin de leur vie, n'est pas à la hauteur des besoins*», insiste Thierry Cadart. Sur ces derniers points, tout le monde tombe d'accord, aussi bien l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), qui milite pour la légalisation de l'euthanasie, que la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (Sfap), qui y est farouchement opposée. Néanmoins, les deux associations ne tirent pas les mêmes conclusions.

L'ADMD estime que soins palliatifs et droit à l'euthanasie ne s'opposent pas et sont au contraire deux approches complémentaires, tandis que la Sfap y voit deux logiques inconciliables. «*Lorsque les patients sont pris en charge de manière satisfaisante, à quelques exceptions près, ils ne demandent plus à mourir*, résume sa présidente, le D^r Anne de La Tour. *Les soins palliatifs ont justement été créés pour éviter les euthanasies qui se pratiquaient dans les hôpitaux à une certaine époque. Légaliser cette pratique serait un retour en arrière.*» Au contraire, selon l'ADMD : «*C'est au patient de choisir*, affirme son président, Jean-Luc Romero-Michel. *Il s'agit d'un droit en plus qui ne concernera pas forcément beaucoup de monde mais, pour ces personnes, ce serait une réelle avancée.*»

● “LA QUESTION DE LA FIN DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES [...] RELÈVE D'UN AUTRE DÉBAT”

Selon les estimations du député et professeur Jean-Louis Touraine, l'assistance active à mourir concernerait 6 000 patients chaque année sur 600 000 morts. «*Il s'agit d'apporter une solution à des malades en fin de vie qui souhaitent abrèger leur agonie. Certaines personnes y sont opposées pour des raisons culturelles, religieuses ou philosophiques que je respecte, mais il faut être bien clair pour éviter les faux débats : la légalisation de l'euthanasie en France, à l'image de ce qui se fait en Belgique, sera nécessairement très encadrée et ne concernera que les personnes malades. La question de la fin de vie des personnes âgées, du respect de leur dignité, relève d'un autre débat de société.*» Une précision utile tant débattre de ce sujet s'avère délicat... et propice à toutes formes de dérapage. ●

LA POSSIBILITÉ D'UNE ELLE

Engagée dans la lutte contre les discriminations sous toutes ses formes, la CFDT a accompagné Samantha, une salariée transgenre, dans son coming out et sa transition, au sein de son entreprise. Avec succès.

Texte Emmanuelle Pirat Illustration Pierre Mornet



Je me suis toujours sentie fille, dans un corps d'homme. À la fin, vivre et venir travailler en homme m'était devenu insupportable. » Pierre est né homme mais, à l'approche de la cinquantaine, il décide de devenir elle. Aujourd'hui, Samantha*, inspectrice comptable chez Generali, est épanouie dans sa vie et son travail. Cela dit, de la décision de changer d'identité

à sa concrétisation, le chemin a été douloureux et complexe. En 2016, à la suite d'un divorce, Pierre décide d'assumer sa préférence pour la « femme transgenre » qui est en lui. D'abord dans sa vie privée : « La première fois que je suis sortie de chez moi habillée en femme, ça a été terrible et en même temps une immense victoire. » Puis dans sa vie professionnelle : « Je ne savais pas du tout comment m'y prendre. Je voulais à tout prix éviter d'être rejetée ou d'être mise au placard. » Démunie, pleine d'appréhension et ne sachant vers qui se tourner,

● L'EMPLOYEUR A UNE VÉRITABLE RESPONSABILITÉ. LA DISCRIMINATION POUR IDENTITÉ DE GENRE FAIT PARTIE DE LA VINGTAINE DE MOTIFS DE DISCRIMINATION PUNIS PAR LA LOI.

elle pense appeler un avocat, avant de renoncer, « par peur ». C'est alors que sa route croise celle de la CFDT lors de la Marche des fiertés, à Lyon, en juin 2017. Sonia Paccaud, responsable juridique de l'Union régionale interprofessionnelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, très impliquée sur la question des discriminations LGBT, se souvient : « Nous avons un stand dans le village associatif en marge de la Marche. C'est là que nous avons fait la connaissance de Samantha. [...] Il était clair qu'on ne pouvait pas agir seulement au

niveau de l'Union régionale. Il fallait organiser un soutien et un accompagnement dans l'entreprise.»

« J'AVAIS DÉCIDÉ D'ARRIVER EN ROBE »

Samantha s'adresse alors à la déléguée syndicale (DS) de Generali, qui est également secrétaire générale du Syndicat CFDT des Assurances Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne (Synabra). Cette dernière contacte un vieux routier du juridique, Christian Claudel, retraité de la métallurgie et conseiller prud'homme. En accord avec Samantha, ils élaborent une feuille de route afin qu'elle puisse faire son coming out dans l'entreprise en prenant toutes les précautions pour s'assurer que cette annonce soit accueillie de manière positive, et éviter les incompréhensions et le rejet. « C'est vraiment notre rôle, en tant que syndicaliste, d'être dans la prévention », souligne Sonia. L'équipe CFDT dissuade ainsi Samantha de faire son coming out selon le scénario qu'elle avait envisagé. « À cette époque, j'avais tellement hâte de dire que j'étais une femme que j'avais décidé d'arriver en robe, lors de notre réunion annuelle des inspecteurs. » Selon Catherine Kozinska, la DS de Generali, « il fallait faire un travail en amont avec la direction des ressources humaines, puis la hiérarchie, afin de préparer les collaborateurs, faire de la pédagogie ». Lors du séminaire annuel, un temps réservé à Samantha

lui a permis d'expliquer sa transition à ses collègues. « Le coming out est toujours un moment très délicat. S'il est mal géré, la situation peut devenir destructrice pour la personne, conduire à la dépression, voire au suicide », confirme Claire Lamberti, vice-présidente de l'association Le Jardin des T* et de Mobilisnoo, le réseau des salariés LGBT du groupe Orange. Elle-même se souvient des remarques désobligeantes à son égard : « Je ne savais pas que c'était carnaval ! Super ton déguisement. – Ce n'est pas un déguisement, c'est moi. » Elle souligne combien l'accompagnement doit être mené au cas par cas. « L'important est de rester très à l'écoute. Chaque personne transgenre suit son propre rythme et son mode de transition. Certains préfèrent disparaître une année, changer de région et d'entreprise, couper tout lien avec la personne d'avant. D'autres préfèrent l'assumer en restant dans leur entreprise. » Dans ce cas, l'employeur a une véritable responsabilité. « La discrimination relative à l'identité de genre est punie par la loi », rappelle Christian Claudel, le métallo retraité expert en juridique. Pour les militants CFDT, la réussite de Samantha dans sa transition est un pas de plus vers la reconnaissance du rôle du syndicat en matière d'accompagnement. « Ce n'est pas un réflexe pour les salariés de se tourner vers une organisation syndicale concernant les questions LGBT », reconnaît Sonia. Une réalité qui évolue doucement... mais sûrement. ●

* Samantha a souhaité conserver l'anonymat.

En bref

Pour aller plus loin : www.cfdt.fr
« Le carnet juridique »

En association avec le service juridique de la Confédération.



DÉTACHEMENT : UNE NOUVELLE DIRECTIVE VOTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Une nouvelle directive européenne sur les travailleurs détachés a été publiée en juillet dernier. Pour lutter contre le dumping social, le texte, qui révisé la directive de 1996, prévoit notamment de limiter la durée du détachement à douze mois, au lieu de vingt-quatre, et instaure un principe d'égalité salariale. Désormais, le travailleur détaché bénéficie, en effet, de l'ensemble des éléments de rémunération du pays d'accueil, notamment les primes et la prise en compte de l'ancienneté. Le secteur des transports routiers reste cependant exclu du champ d'application de la nouvelle directive.

RECRUTEMENT : LES LIMITES AUX DROITS DES EMPLOYEURS

Bien des dérives ont pu être observées lors d'entretiens de recrutement... Pourtant, la législation est claire : toutes les informations demandées dans le cadre d'une procédure de recrutement doivent avoir un lien direct avec l'emploi proposé. Toutes les questions relatives à l'orientation sexuelle, la volonté d'avoir des enfants, l'origine, la situation familiale ou le lieu d'habitation sont interdites. Certaines questions peuvent en revanche se justifier du fait du poste à pourvoir. Toute demande de renseignement sur un éventuel handicap n'est pas non plus appropriée. Un travailleur handicapé n'est pas tenu de le mentionner et n'a aucune obligation d'en faire état.

SALARIÉ ITINÉRANT : LE TRAJET DU DOMICILE AU PREMIER CLIENT N'EST PAS DU TEMPS DE TRAVAIL

Une décision de la Cour de cassation (Cass. soc. du 30 mai 2018, n° 16-20634) vient doucher l'espoir des salariés itinérants de voir le temps de trajet entre le domicile et la mission chez le premier client considéré comme du temps de travail effectif. Une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne avait pourtant ouvert une brèche (10 sept. 2015, n° C-266/14, arrêt Tyco). La Cour de cassation a fait prévaloir le droit national, qui ne prévoit ni que ce temps de trajet soit considéré comme du temps de travail effectif (et ainsi rémunéré comme tel) ni de disposition spécifique pour les salariés itinérants. Une décision que la CFDT juge décevante.

GROUPE AÉSIO, ACTEUR MUTUALISTE ENGAGÉ DANS LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Groupe AÉSIO est un **acteur mutualiste de la protection sociale** qui prend part aux débats de société et notamment ceux autour de la santé au travail. Convaincus que les mutations du travail, vont transformer la protection sociale, nous avons placé ces évolutions au cœur de notre politique d'innovation et de construction de nos offres et services.

Nous favorisons une démarche de **co-construction avec les partenaires sociaux**. Leurs expériences du terrain est le point de départ de toutes nos réflexions. En termes de QVT, les attentes portent sur des solutions pour diminuer les risques psycho sociaux (RPS) dont le burn out, les troubles musculo-squelettiques (TMS) mais aussi d'autres thématiques telles que le droit à la déconnexion, la solitude du dirigeant dans les PME... A cet effet, AÉSIO sélectionne des prestataires qui interviennent en entreprise et auprès des partenaires sociaux.

En 2017, Le Groupe AÉSIO a signé un partenariat avec l'ANACT. A travers ce partenariat le Groupe AÉSIO confirme son **engagement** en matière d'accompagnement des acteurs du **dialogue social dans les entreprises et les branches** et sa volonté d'innover en matière de **prévention des risques santé au travail**, en s'entourant d'experts. Ce partenariat comporte plusieurs volets très concrets parmi lesquels la formation de nos collaborateurs sur les enjeux de la prévention de la santé au travail et le développement d'outils performants et opérationnels que nous construisons avec l'Anact.

Le 3 juillet dernier, nous avons organisé un « Prév'action » avec l'ARACT des Hauts de France : une journée de créativité et d'enthousiasme avec plus de 60

Chiffres clés du Groupe AÉSIO

- Plus de **3 millions** de personnes protégées
- Près de **40 000** entreprises adhérentes
- Plus de **3 700** collaborateurs
- Près de **1,7 milliard** de chiffre d'affaires
- Près de **1,5 milliard** de fonds propres

participants dirigeants, syndicalistes, mutualistes, experts de la santé au travail. Au final : 4 actions concrètes prêtes à être déployées en entreprise sur le dialogue social, le management de proximité, les indicateurs santé en entreprise et les pratiques de l'Economie sociale et solidaire en matière de santé au travail.

Qui sommes-nous ?

Le Groupe AÉSIO est né du rapprochement entre Adréa Mutuelle, Apréva Mutuelle et Eovi Mcd Mutuelle. Cette union concrétise une ambition commune : une envie mutuelle de toujours mieux protéger les entreprises, les branches professionnelles et leurs salariés au plus près de leurs besoins pour une protection sociale utile à tous. AÉSIO accorde une place importante à la prévention et à ce titre, propose à ses adhérents (entreprises et particuliers) des actions visant à améliorer leur qualité de vie.

Contact : Nicolas Bons

nicolas.bons@aesio.fr

01 80 49 80 02

06 84 94 86 62



**GROUPE
AÉSIO**

VIE PRATIQUE

À savoir

La téléconsultation désormais remboursée par la Sécurité sociale

Depuis le 15 septembre, les téléconsultations sont prises en charge par l'assurance-maladie à hauteur de 70%, comme pour une consultation classique. Le principe est simple : le médecin établit son diagnostic à distance et par écran interposé, sans contact physique avec son patient. Seule condition pour les patients qui souhaitent consulter sans se déplacer : être déjà connus du médecin téléconsultant.

CONSOMMATION

Sept labels officiels

Guillaume Lefèvre



UNE CERTIFICATION OFFICIELLE

En France, plusieurs logos permettent de reconnaître les produits de qualité. Il existe sept labels officiels garantis par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

- **AOC** (appellation d'origine contrôlée) ;
- **AOP** (appellation d'origine protégée) ;
- **IGP** (indication géographique protégée).
- **STG** (spécialité traditionnelle garantie) atteste de la tradition d'une recette.
- **Label Rouge** témoigne de la qualité supérieure d'un produit.
- **AB** (agriculture biologique) certifie le respect de l'environnement et le bien-être animal.
- **Eurofeuille** est l'équivalent européen du label AB.

ne relèvent pas de l'agriculture biologique. Toutefois, lors de l'étiquetage, l'origine des composants agricoles issus du bio peut être valorisée.

LE RESPECT DE NORMES STRICTES

Tous les acteurs du bio (producteurs, grossistes, importateurs...) doivent informer l'Agence bio, l'organisme public qui assure le développement et la promotion de l'agriculture biologique, de leur activité.

L'Agence bio tient un annuaire des opérateurs du bio. Ces derniers doivent souscrire un contrat avec un organisme certificateur agréé qui s'assurera une fois par an du respect des normes.

L'utilisation de pesticides, d'engrais chimiques de synthèse ou encore d'OGM, dans le cadre d'une production biologique, est interdite. Les produits transformés, eux, ne peuvent contenir que des additifs quantitativement énumérés.

Dans le cadre d'une production animale, des conditions d'élevage particulières devront avoir été respectées. Un produit contenant au moins 95 % d'ingrédients agricoles certifiés bio pourra mentionner le terme « biologique » ou « bio » dans sa dénomination. On parlera ainsi de « chocolat bio ». Dans le cas contraire, le terme ne pourra apparaître que sur de la liste des ingrédients ; on parlera alors de « chocolat avec des noisettes issues de l'agriculture biologique ».

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE À LA LOUPE

Qu'entend-on par agriculture biologique ? Ce type de culture, dite bio, est une agriculture qui vise à établir un système de gestion durable des végétaux, des animaux, des sols et de l'environnement. Seuls certains produits agricoles peuvent être considérés comme bio : les céréales, le lait, les fruits, légumes, animaux... non transformés. Et les produits agricoles transformés destinés à l'alimentation humaine (pain, fromage, plats cuisinés...). Les produits textiles ou cosmétiques

Derrière l'essor d'une production alimentaire se proclamant écoresponsable et vertueuse, il faut savoir qu'il n'existe que sept certifications officielles attestant la qualité ou l'origine d'un produit. Face à la multiplication des labels, un petit rappel s'impose.



Pour en savoir plus

● Les sites du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation www.agriculture.gouv.fr et de l'Institut national de l'origine et de la qualité www.inao.gouv.fr permettent d'informer les consommateurs sur les obligations et normes en matière de label.

● Le site de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) renseigne les usagers sur leurs droits www.economie.gouv.fr/dgccrf.



Hamilton/REA - Michel Gaillard/REA - Arthur Hervé/REA

DROIT DES SALARIÉS

Le congé de formation économique et sociale et de formation syndicale

Claire Nillus

Tous les salariés, adhérents ou non à un syndicat, de même que les apprentis et les demandeurs d'emploi ont le droit de demander un congé afin de suivre une formation pour mieux se préparer à l'exercice de fonctions syndicales.

C'est un peu comme un secret bien gardé. Il n'est pas nécessaire d'être représentant du personnel ni même syndiqué pour bénéficier d'une formation syndicale sans perte de salaire, et ce, depuis... 1956 ! Tous les salariés, les apprentis et les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier, sans aucune condition d'ancienneté, d'un congé de formation économique et sociale et de formation syndicale (CFESS), dans la limite de douze jours par an. L'employeur a l'obligation de maintenir intégralement la rémunération du salarié qui s'absente au titre du CFESS*. Pour cela, la formation doit être suivie dans l'un des centres rattachés aux organisations syndicales représentatives ou l'un des instituts spécialisés dont la liste est publiée chaque année par arrêté ministériel (*lire ci-contre*).

Afin de permettre à tout salarié de mieux comprendre le contexte économique dans lequel évolue son entreprise, de connaître ses droits en tant que salarié, et plus largement la réglementation sociale, et de maîtriser les modalités de l'action syndicale, différentes formations sont

éligibles au titre du CFESS. Sans avoir obligatoirement, au départ, un parcours syndical déterminé en tête, un salarié peut donc viser une formation en fonction de ses besoins (méthodes de travail, techniques de communication) ou plus en lien avec le collectif (conditions de travail, devenir conseiller du salarié...), « *même s'il est vrai que nos formations sont généralement suivies en vue d'exercer un mandat* », précise Valérie Waligora, directrice de l'Irefe, l'Institut régional d'études, de formation et d'expertises de la CFDT-Île-de-France. « *Le CFESS est trop peu connu. Or, après une formation, il y a très souvent un déclin pour adhérer ou militer. C'est un tremplin phénoménal pour le développement de notre action syndicale.* »

COMMENT L'OBTENIR ?

Il faut dépasser quelques obstacles pour en bénéficier : beaucoup de salariés non syndiqués n'osent pas en faire la demande, afin de ne pas se faire « repérer » par leur direction. D'autant plus qu'il leur revient de trouver le financement de cette formation auprès de leur direction, en fonction des accords d'entreprise existants. S'il est adhérent à la CFDT, le salarié peut faire une demande de financement auprès de son syndicat. « *Certaines formations sont peu coûteuses (40 euros par jour), mais il faut néanmoins obtenir l'accord de son syndicat pour en bénéficier* », souligne Valérie Waligora. Enfin, la prise en charge de la rémunération par l'employeur n'est obligatoire que dans les entreprises de plus

En savoir plus

Contacts et sites utiles

● www.irefe.com et tous les sites des unions départementales, territoriales et régionales pour obtenir le catalogue des formations proposées par la CFDT en région.

● L'arrêté du 9 janvier 2018 actualise la liste des organismes dont les stages ou sessions consacrés à la formation économique, sociale et syndicale ouvrent droit aux congés spécifiques pour les salariés.

de onze salariés. En dessous, c'est l'employeur qui décide du maintien ou non du salaire.

SE FORMER EST UN DROIT

Pendant sa formation, le contrat de travail du salarié est suspendu mais la période de congé est assimilée à une durée de travail effectif. Et si l'employeur refuse ? « *Le congé de formation économique et sociale et de formation syndicale est de droit, sauf dans le cas où l'employeur estime, après avis conforme du comité social et économique (CSE) ou du CE, que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise* », notifie le code du travail (art. L2145-11). L'employeur est donc tenu de motiver son refus. En cas de différend, le salarié peut saisir le conseil de prud'hommes. ●

* Article L2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance du 22 septembre 2017.



SMIC

Montant au 1^{er} janvier 2018 :

- **9,88 €** brut de l'heure
- **1498,47 €** brut mensuel (1163 € net) pour 35 heures hebdomadaires
- En cas d'heures supplémentaires, le salaire horaire de la 36^e à la 39^e heure est majoré de 25%.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

- + **0,3%** au 2^e trimestre 2018
- + **1,4%** sur un an



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,57 €** l'heure.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3311 € par mois ou **39732 €** par an (chiffres pour 2018).

PRIX À LA CONSOMMATION

- Hausse de 0,3%** en juillet
- Hausse de 0,5%** en août
- + **2,3%** en rythme annuel.



ALLOCATIONS FAMILIALES



Montants revalorisés le 1^{er} avril.

► Pour un couple dont les revenus 2016 s'élevaient à moins de **67542 €** par an :

- Deux enfants : **131,81 €**
- Trois enfants : **300,70 €**
- Quatre enfants : **469,59 €**
- Enfant supplémentaire : **+168,89 €**

► Pour les revenus compris entre **67542 €** et **90026 €** par an, l'aide est divisée par deux :

- Deux enfants : **65,91 €**
- Trois enfants : **150,35 €**
- Quatre enfants : **234,79 €**
- Enfant supplémentaire : **+84,44 €**

► Pour les revenus supérieurs à **90026 €** par an, l'aide est divisée par quatre :

- Deux enfants : **32,95 €**
- Trois enfants : **75,18 €**
- Quatre enfants : **117,40 €**
- Enfant supplémentaire : **+42,22 €**

ASSURANCE-MALADIE

Les dépenses du régime général progressent de **2,6%** en rythme annuel.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Couple sans enfant : **826,40 €**
 Avec un enfant : **991,68 €**
 Avec deux enfants : **1156,97 €**
 Par enfant supplémentaire : **220,37 €**

Chiffres variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **11,92 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,06 €** par jour, après un emploi à taux plein.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

L'allocation temporaire d'attente (ATA) est supprimée. Allocation de solidarité spécifique, règle générale : **16,48 €** par jour.

RETRAITE

Le minimum contributif s'élève à **634,66 €** par mois (**693,51 €** pour le minimum contributif majoré). Le plafond des retraites pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1160,50 €** par mois.

L'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées) : **833,20 €** par mois pour une personne seule et **1293,54 €** pour un couple.

HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH) sans ressources : **819 €** par mois.

Le montant du complément de ressources est fixé à **179,31 €** par mois (soit : AAH + complément de ressources = **998,31 €**).

FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point : **4,6860 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Arrco : **1,2513 €**
 Point Agirc (cadres) : **0,4352 €**
 Point Ircantec : **0,47887 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, qui a remplacé l'indice du coût de la construction (ICC) au 1^{er} janvier 2006, s'établit à **127,77** au 2^e trimestre 2018. Soit une hausse de 1,25% sur un an.



Sites utiles

- **Assurance maladie**
www.ameli.fr
- **Sécurité sociale**
www.securite-sociale.fr
- **Mutualité sociale agricole**
www.msa.fr
- **Allocations familiales**
www.caf.fr
- **Assurance-chômage**
www.pole-emploi.fr
Tél. 39 49
- **Handicap**
www.agefiph.fr
www.fiphfp.fr
www.handicap.gouv.fr
- **Retraites**
www.retraite.cnaf.fr
www.agirc.fr
www.arcco.fr
- **Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)**
www.insee.fr
- **Formation**
www.orientation-pour-tous.fr



**Festival
du film arabe**
L'Égypte en invité
d'honneur

LIRE VOIR ENTENDRE

Du 3 au 15 octobre, la commune de Fameck, en Moselle, accueillera le 29^e Festival du film arabe. Pour l'occasion, près de 15 000 spectateurs sont attendus. Organisé par la Cité sociale et la Ligue de l'enseignement, ce rendez-vous est un incontournable de la région Grand Est : une quarantaine de films de fiction et de documentaires, cent dix projections, des productions marocaines, algériennes, tunisiennes, jordanaises, libanaises, palestiniennes ou irakiennes attendent le public. Cette année, le festival met à l'honneur le cinéma égyptien, incarné sur l'affiche de l'événement par le magnifique et regretté comédien Omar Sharif.

www.cinemarabe.org

مهرجان الفيلم العربي بفاماك

FESTIVAL DU FILM ARABE DE FAMECK



Secret Beauty Borghi, Viret, Soirat dans le vrai

Trois jazzmen à la recherche du juste et du vrai? De l'équilibre, en tout cas. Emmanuel Borghi joue du piano comme on chante, avec un naturel de promeneur, le cœur joyeux. Le contrebassiste Jean-Philippe Viret, qui a composé quelques thèmes, intervient dans un contrepoint fraternel, un partenaire dynamique. À la batterie, Philippe Soirat marque plus que le temps, notre esprit, par une présence légère et cependant indispensable. En suivant le fil des maîtres que les années 70 ont inventé, ce trio tisse un joli costume et prouve que le talent peut aussi s'improviser.

Secret Beauty, par Emmanuel Borghi, Jean-Philippe Viret, Philippe Soirat - Label Assai Records. Distribution Socadisc.



Matan Porat Sa lumière nous éclaire

Pour beaucoup, l'intelligence et la sensibilité ne font pas bon ménage quand il s'agit d'art. Une tenace image de l'artiste s'impose : il faudrait laisser l'inspiration dominer tout. Le pianiste Matan Porat démonte ce cliché. Le choix d'œuvres qu'il agence a pris le nom de *Lux* - lumière en latin. Parmi les compositeurs, on remarque Schumann et Scriabine, Beethoven et Debussy; de ce dernier, Porat nous offre une transcription personnelle et remarquable du poème symphonique *Prélude à l'Après-midi d'un faune*. Un florilège qui nous éclaire? Allons donc...

Lux, par Matan Porat - Label Mirare.



Revivre Dons d'organes vitaux

Avec *Revivre*, le dessinateur italien Ugo Bertotti livre un roman graphique extraordinaire. Il retrace l'itinéraire d'une vie, de la naissance jusqu'au-delà de la mort. Selma est une Palestinienne née dans le camp de Yarmouk en Syrie. En 2013, fuyant les bombardements, elle et sa famille embarquent pour une traversée périlleuse en mer, direction l'Europe. Sur le bateau, la jeune femme reçoit un coup violent. Prise en charge à Syracuse en Italie, elle décède quelques jours plus tard d'une hémorragie. Sa famille accepte de donner les organes de Selma. *Revivre*, comme un arbre et ses ramifications, rend compte des témoignages des receveurs : Don Vito, prêtre italien; Mimmo, sergent dans le San Marco; Maria, atteinte de pyélonéphrite et du VIH (qui lui interdit, jusqu'en 2004, sur décision du ministère, de recevoir des dons d'organes). Une œuvre humaine, puissante et engagée.

Revivre, par Ugo Bertotti, éditions La Boîte à Bulles, publié en partenariat avec la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains - 160 pages.

Géométries Sud, du Mexique à la Terre de Feu L'art sud-américain à la Fondation Cartier

La Fondation Cartier pour l'art contemporain, à Paris, expose, du 14 octobre 2018 au 24 février 2019, près de 250 œuvres produites par plus de 70 artistes de la période précolombienne jusqu'aux productions contemporaines. De l'art populaire à l'art abstrait, de l'architecture à la vannerie, de la céramique à la peinture

corporelle en passant par la sculpture, cette exposition propose une variété exceptionnelle d'œuvres qui font toute la richesse de l'Amérique latine et tisse des liens visuels entre ces époques, cultures et territoires. ●

Renseignements : <https://www.fondationcartier.com/expositions/geometries-americaines-du-mexique-a-la-terre-de-feu>



Tatewaki Nio. Chrolet dans un quartier résidentiel en brique rouge (Freddy Mamani), série Néo-andina, 2016. © Tatewaki Nio



Libre

De la liberté d'accueillir et d'aider les migrants

Vallée de la Roya, 2015-2017 : Cédric Herrou, agriculteur, a fait de sa propriété un lieu d'accueil des migrants qui traversent la frontière franco-italienne par la montagne. Avec d'autres habitants et des associations, il renvoie l'État à ses obligations en matière de demandes d'asile et d'accueil des mineurs, quand la préfecture et les pouvoirs publics multiplient la surveillance répressive et les reconduites illégales. Pendant deux ans, le documentariste Michel Toesca, originaire de la vallée, a filmé l'organisation qui s'est mise en place autour de Cédric afin d'accueillir les migrants toujours plus nombreux et faire valoir leurs droits. Un combat qui conduit souvent l'agriculteur militant au tribunal, quand bien même ses actions « illégales » conduisent à une meilleure application de la loi en matière d'immigration. *Libre* a reçu L'Œil d'or, prix du documentaire au Festival de Cannes.

Sortie en salles le 26 septembre.



Cultes années 80

Trois films américains

Voici vingt ans que Carlotta Films régale chaque année son public de ses rééditions de films en salles et en DVD. Le cru 2018 rend justice à trois joyaux presque oubliés du cinéma américain des années 80 avec une sortie concomitante en DVD de ces films de genre nés dans une décennie 80 trop souvent honnie, à réévaluer de toute urgence. *À armes égales* (1982), de John Frankenheimer, est un excellent thriller décapant qui se déroule au Japon. Le héros yankee est confronté à la culture ancestrale japonaise, incarnée ici par l'illustre acteur Toshirō Mifune. Au rayon polar, on découvrira les jeunes frères Penn (Sean et Chris) s'opposant à un père (Christopher Walken), chef de gang, dans le magnifique *Comme un chien enragé*, de James Foley, que l'on peut aujourd'hui considérer comme précurseur des tragédies familiales de James Gray. Enfin, côté SF, tendance *feel good movie*, le cultissime *Cocoon* (1986), de Ron Howard, s'offre un coup de jeune ! Un bain de jouvence pour le spectateur...

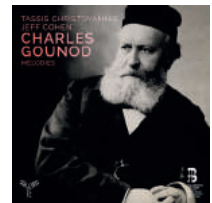
DVD et Blu-ray + bonus, Carlotta Films.

Charles Gounod

Deux musiciens poussent la mélodie

Charles Gounod ne s'est pas contenté d'inventer l'air dont la Castafiore a fait son grand succès. Compositeur attentif au texte, il est l'architecte de plus de cent cinquante mélodies. Le baryton Tassis Christoyannis en interprète une vingtaine, accompagné du pianiste Jeff Cohen. Elles appartiennent à différentes périodes de la vie de Gounod – ses débuts, ses voyages, son retour à Paris. Qu'il soit permis de dire avec simplicité l'émotion qu'inspire à chaque instant ce disque. Une marqueterie de sentiments, la musique en habits de noblesse.

Charles Gounod – Mélodies, par Tassis Christoyannis et Jeff Cohen – Label Aparté.



Histoire de la CFDT-Réunion

Première organisation de l'île

Cinquante ans d'action syndicale et de transformation sociale, tel est le sous-titre de cet ouvrage écrit sous la houlette de l'universitaire Raoul Lucas, qui retrace l'histoire de l'UIR (Union interprofessionnelle de La Réunion)-CFDT. En 1964 naît une Union départementale CFDT à La Réunion, qui deviendra par la suite une union régionale, alors que l'île connaît encore des débats sur son statut politique. Comment la CFDT-Réunion a-t-elle agi face aux multiples confrontations, y compris de nature coloniale ? Et comment, en cinquante années, est-elle devenue la première organisation syndicale de l'île tout en obtenant de nombreuses avancées sociales pour les travailleurs ? Cette histoire de la CFDT-Réunion répond à ces nombreuses questions et pose les enjeux relatifs à l'avenir de ce territoire à travers des documents d'époque, des témoignages et des portraits des hommes qui l'ont construite. Postface de Laurent Berger. Épica éditions.

À voir
ou à revoir!

La Vengeance aux deux visages

Marlon Brando aux commandes

Vengeances, trahisons, acteurs extraordinaires (Marlon Brando, au faite de sa carrière, et Karl Malden), plages du Pacifique, tournage chaotique... tous ces ingrédients font de ce film une œuvre exceptionnelle. Mais c'est surtout le seul film réalisé par Marlon Brando, alors star adulée. Cette version restaurée a été ramenée à 141 minutes, quand l'originale durerait plus de cinq heures! L'histoire est celle de deux hommes, amis et bandits.

L'un d'eux (Karl Malden) trahit l'autre à la suite d'un hold-up qui tourne mal. Après cinq ans de prison, Rio (Brando) retrouve son ancien père mais la vengeance tardera, compliquée par une relation ambiguë : Dad (Malden) est le beau-père de Louisa (Pina Pellicer), qui tombera sous le charme ravageur de Rio. Bref, la vengeance a bien plusieurs visages dans ce western introspectif revu par Martin Scorsese et Steven Spielberg. ●

DVD et Blu-ray + bonus, Carlotta Films.



Et aussi

● La Troisième Population

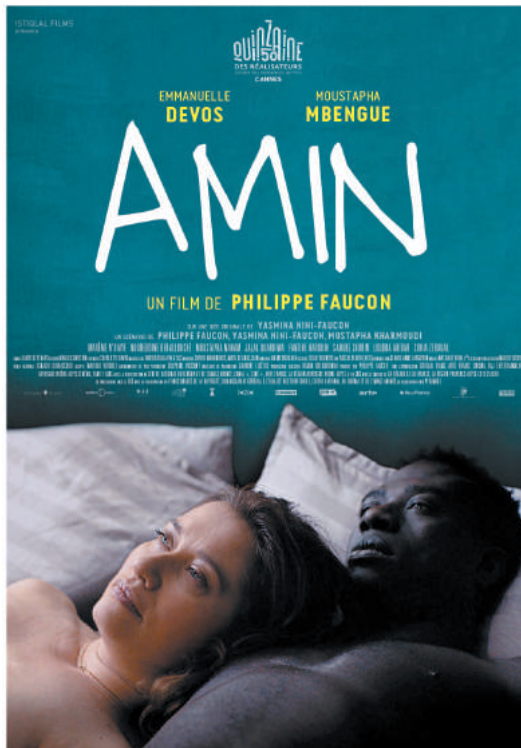
Cette BD retrace l'histoire de La Chesnaie, clinique psychiatrique fondée dans les années 50 selon les principes humanistes de la psychothérapie institutionnelle, en opposition aux pratiques alors en cours. Ni mur ni camisole dans ce lieu ouvert sur la société, où la parole circule et où soignants et soignés forment un seul collectif, dans le respect des uns et des autres.

Reportage dessiné d'Aurélien Ducoudray et Jeff Pourquié, éditions Futuropolis, 112 pages.

● Les Adieux de Brodie

Douglas Brodie, reporter et ancien policier, est appelé à l'aide pour retrouver Sir Fraser Gibson. Le président de la Scottish Linen Bank a été enlevé. Victime d'un coup monté, le reporter se retrouve au cœur d'un scandale financier qui menace le système bancaire britannique et remet en cause les prêts américains versés dans le cadre du plan Marshall. Un bon polar pour la rentrée.

Les Adieux de Brodie, de Gordon Ferris, éditions du Seuil, 448 pages.



chacun fait face, comme il peut, entre nostalgie et culpabilité, entre abattement et colère, à sa solitude d'exilé. Faucon, à sa manière toujours modeste et toujours juste, faite de situations ténues et de gestes quotidiens, entrelace les récits, donne à voir ce que sont l'absence et le déracinement en alternant les séquences en France et celles au pays, où tout retour est d'emblée marqué par la blessure du prochain départ. Plus le récit avance, plus les personnages se révèlent, et plus l'émotion gagne face à la justesse de ce que le film raconte de la complexité des rapports sociaux à travers de simples et modestes destinées humaines. ●

Sortie en salles le 3 octobre.

Amin

Un film choral signé Philippe Faucon

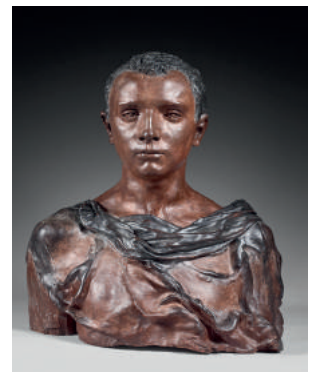
Après le succès de *Fatima* (2015) et un détour par la télévision avec la minisérie *Fiertés* (2017), Philippe Faucon revient au cinéma avec ce magnifique *Amin*, dont le rôle-titre cache un portrait choral d'hommes immigrés aux vécus différents. S'ils travaillent ensemble et vivent dans le même foyer,

Sculpture et littérature

Camille et Paul, la grande complicité?

Le musée Camille Claudel, de Nogent-sur-Seine (Aube), présente jusqu'au 13 janvier 2019 une exposition portant sur les rapports entre Camille et son frère Paul. L'idée est de confronter les sculptures et les textes de ces deux artistes afin d'en dégager des partis pris esthétiques et des sources d'inspiration communes.

La sculptrice et l'écrivain éprouvaient les mêmes passions, pour l'art japonais par exemple, et ont eu une grande influence l'un sur l'autre. L'exposition mettra en lumière des textes de Paul à consulter ou à entendre ainsi que des documents familiaux, des photos, etc. Renseignements : www.museecamilleclaudel.fr



Camille Claudel (1864-1943), Mon Frère ou Jeune Romain, Artcurial.

PETITES ANNONCES

Locations vacances

OFFRES

- 05 Molines-en-Queyras.** Stud charmant au 3^e étage pour 4 pers, ttconf, tb équipé, navette à 20m, multi activité pour l'été, prix de 290/400 €/sem. Tel : 06 70 93 56 31.
- 05 Superdévouly.** Appart 4/5 pers, WC/douch sép. lav. vais. TV. balcon sud. 250 € à 480 €/sem. Tel : 06 62 18 28 45.
- 06 Cannes-croisette.** Studio 28 m², rénov, contemporain, tt équipé, 1 sal/ch, canap-lit 140 & lit double armoire-lit, tv écr plat, balc, store, cuis us équip, douch, lav-ling, wc sép, park gratuit, prox comm, gardien, 4^e ét, asc, près célèbre Martinez, séj ss voiture, plage 50 m, dispos, 3/11 au 16/12, 300/600 €/sem sel période, reduc si quinz 50 € pour adhé cfdt. Tel : 06 47 75 98 07.
- 06 Cannes-La-Bocca.** F2, jard, garage pisc, plage & comm à 100m, animaux ok, ttes périodes. Tel : 06 71 24 42 99 apr 20h moustin. serge@wanadoo.fr
- 06 Côte d'Azur.** Gîtes de Fr, 3 épis 1/ pour 1 à 6 pers, 20 mn de Cannes, à partir de 249 €/sem. 2/ villa 150m² pour 1 à 17 pers, 1500 €/sem, cheq vac ancvc ok, cadeau adhé cfdt. Tel : 06 32 75 51 07 04 93 42 93 58 - www.locations-06.fr
- 06 Grasse.** Sur les haut de Grasse au calme, Super T2, lumineux, 34m², 1ch, 1 séjourn, 2/4p, cuis us, 2 terras 8m², sdb, wc séparé, wifi. 250 - 450€/sem Tel : 06 09 48 23 00 - www.ghisalberty.net jm.ghisalberty@wanadoo.fr
- 06 Juan-les-Pins.** Studio 4/5pers tt conf résidentiel, vue/mer, calme, parc, piscine Ref. off. Tourisme.350/600 €/sem

Un service de petites annonces gratuites est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier. Par ailleurs, Cfdt Magazine décline toute responsabilité sur la qualité des prestations proposées.

Écrire à : Cfdt Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19.



Tel : 04 93 67 17 38 - 06 64 63 28 45.

06 Le Cannet. F2 meublé 2pers, 1^{er} ét, tt conf, 3km Cannes, son festival, ses plages sable fin, bus 100m, animaux ok, 250 €/sem. Tel : 04 93 46 00 27. <http://loue06.simplesite.com>.

06 Mandelieu-la-Napoule. Mais indep, pl pied, tr calme, tt conf, clim, Wifi, pt jard clos, terras, bbc, 3km plage, prox com, de 250-450 €/sem sel. sais. Tel : 02 35 81 28 09.michele.gluck@wanadoo.fr.

06 Menton. Studio meublé 2pers. 4^e ét, tt conf. 400m plag. Comm. 30m², terras. 9m², vue dégagée - 300-450 €/sem. Tel : 01 60 88 12 45 Port : 06 88 89 95 51.

11 Durban-Corbières. Appt 3 pers, 47 m², mezza, cuis tt équip, sdb, mer 25 km, hors sais 270 €/sem, juin-sept 370 €/sem. Tel : 04 68 45 88 82 - 06 25 57 91 37.

11 Port Leucate. Appt T2, 4pers. tt conf. prox de Port Barcarès, St Cyprien & 45km de l'Espagne, vue sur le Chenal & Massif des Corbières accès port de Plaisance, comm. & 500m de plage sel période : 235-480€/sem. Tel : 06 84 73 78 11. virginie.gosselin75@wanadoo.fr

12 Montbazouls. Gîte 4/5 pers pl pied, tv, lav linge, poss wifi, grde terras ombrage, ctre bourg 750 m, prox comm service, stat verte vac, cure thermale 11 km, 40 km Rodez, 30 km Figeac, 160/265 €/sem sel période. Tel : 05 65 80 66 97 (soir).

13 Marseille. Parc des Calanques. Mais T3, 47 m², 2 ch, 4/5 pers, tt conf, clim, ptte terras sud, cal Goudes 50 m, accès facile TGV, transp en comm, séjour poss ss voit, vieux port 10 km, navet fluviale mai-oct, idéal vac famil, rando, baignade, escalade, plongée, voile. 450/650 €/sem sel période. Tel : 06 15 99 29 48. jean-claude.rault@club-internet.fr.

14 Luc-sur-Mer. Appt 42 m², 4/5 pers, 1ch, 1 séjourn, tt conf, lumineux, vue mer, plage 100 m, park priv, 420/530 €/sem sel période. Tel : 06 51 00 38 68.

14 Villers-sur-Mer. Appt 2 pièces, 35 m², Deauville 5 km, tt confort, loggia fermée, vue mer, park, plage comm 50 m, 375/450 €/sem. Tel : 01 42 63 54 36 06 20 33 61 30 - alicepichon@hotmail.fr.

15 Massiac. Aurouze 5 km sur Via Arverna. Gîte de Fr 2 épis, 6 pers, 3 ch, terras, jard, équip bb, poss locat lund au lund, 250/400 €/sem, 5% remise adh cfdt, agréé ancvc. Tel : 04 71 73 63 88 06 71 95 99 50 - joellebarboux@orange.fr.

17 Île d'Oléron-La Côtinière. Mobilhome 4 pers. ds camping 3 étoiles, pisc, 600m de la mer, comm., loue mai à sept. Tel : 04 70 07 30 97 - 06 45 74 55 86.

17 La Palmyre centre. Appt 2/3 pers, park privé en s.sol de la résid, tous comm à prox, 400 € à 600 €/sem. Photos appt, <https://www.lapalmyrecotesavauve.fr> Tel : 06 37 97 26 59

17 La Rochelle. Appt 92 m² dans résid de 3 ét, calme, au 1^{er} ét, loc pour 4 pers, tout confort, cuis équip, literie neuve, park privé, prox comm, centre ville, vieux port, marché, bus, pisc, plage, dispo du 25 sept au 17 nov 2018 et du 1^{er} janv au 1^{er} avr 2019. Linge de maison et produits d'entretien fournis 500 €/sem ttc. Tel : 07 81 90 21 08. pascale.prouteau@hotmail.fr.

17 Royan - Pontailiac. Appt 4/6 pers. Vue mer, 300m plage, 2 pièces + mezzanine + loggia - TV - Parkings. Prix selon période et durée.

Tel : 05 45 68 58 44 ou 06 74 50 08 79.

19 Seilhac. Mobilh parcelle 35, 4/6 pers, 2ch, tt équip, ds camping bord de lac, plage sable, comm et activités proches - sept 2018 et avril à oct 2019. Tel : 05 55 27 05 65 - 06 50 78 16 03.

20 Corse, Calvi. Bas villa, 2/3 pers, jard clos, calme, - 800 m plages et comm, loc à la sem. Tel : 06 10 59 24 51.

20 Renajolo. Petite maison, située à moins de 10 mn (7km) de Porto-Vecchio dans le village calme de Muratello, 15-20 mn des plages (Plombagine, Santa-Giulia...) et montagnes. Tt confort, 1 ch. + séj. avec canapé clic-clac télé internet + cuis équipée + SdB WC, clim. Linge de maisons non fournies. 350 €/sem en juin - 400 €/sem en sept. Tel : 06 48 95 95 38.

22 Loguivy-de-la-Mer. (5km Paimpol). Mais pêcheur 2/6pers, ttconf, face mer (20m), pt port pêche, gr34, 3km île Bréhat, ttes activit nautiq. Tel 06 72 51 23 01 - www.michellefloury-locations.over-blog.com.

22 Paimpol. 2 km. Fermet pierre xix^e, 3 épis, gîte d.F, 4 pers, tt conf, séj, coin cuis, sal, cour, jard, wifi gratuit, mitoyen propriétaire, embarcadère île Bréhat 3 km, prox mer, animaux non admis, ménage inclus, poss loc tte l'année. Tel : 02 96 55 81 54. www.glpe.free.fr - gitetraounod@gmail.com

22 Paimpol. Loue maison 4 ch. 2/8 pers. 10mn à pied du centre. Tel : 06 32 84 03 41.

22 Perros-Guirec. Gîte 2/3 pers, tt conf, label 3*, wf, calm, etc. 900m comm, 2 km mer, visite côte granit rose, ds anc ferme renov. Tel : 06 98 31 78 52 bernadette.lebonnec7@orange.fr www.run.ar.marec - gîte - perros_guirec-saint-quay.fr.

22 Perros-Guirec. Mais. ds ferme du xvii^e, gîte 3 étoiles/2/3 pers. à 2 mn mer et côte granit rose 200/450€/sem. Tel : 06 98 31 78 25 - run-ar-marec-gite-perros-guirec-saint-quay-perros.fr. bernadette.lebonnec7@orange.fr.

22 Plancoët. Grd gîte campagne, idéal grde famille 6/10 pers, 120m², 4ch, 2 sdb, grd séjourn, cadre tr calme, étang priv, rando, golf, ctre équestre & comm 4km, mer, plage 15km, tte l'ann de 325-500 €/sem. Tel : 02 99 19 13 45 - 06 71 69 52 28.

22 Pléneuf-Val-André. T2 stat balnéo,

label 3*, 5 couch, quart calme, 400m plage, 700m thalasso, 2 terras, gar priv ferme, prox comm & restaur, nomb activ : spa marin, casino, golf 18 trous, ciné, quad, tennis, paintball, accrobri, GR 34, locat vélo adult, 2h de Paris /TGV. À part 300 €/sem, juil/août 495 €/sem (ANCV acceptés). We ou sem. Tel : 06 73 43 87 11 (soir).

24 Périgord. Mais 6 pers, tt conf à 5 km, rdc, cuis équip, sej, sal, sdb ital, wc, - étag, ch, dortoire, grd esp vert, 350 / 400 €/sem. Tel : 06 86 18 82 37.

27 Bernay. Mais de camp normande, 3 ch, 7 couch, jardin, proche centre équestre 300 m, comm à 3 km, animations. 380/450€/s. Tel : 06 61 72 95 12. paulelibermann@gmail.com

29 Concarneau. Appt T2, 4pers, ttconf, balc, prox ctre ville, comm, port & plage à pied 280/350€/s. Tel : 06 62 22 81 63 - 02 98 95 81 63.

29 Douarnenez-Tréboul. Mais 4/5pers, ttconf, jard clos, park, vérand, cuis, s à mt, salon, sdb, wc séparé, 2 ch, étag, situat idéale, plage à pied, port, marché & comm. Tel : 02 99 71 05 12 - 06 72 00 33 06.

29 Ile de Batz. Face Roscoff. Mais indiv 1/2 pers, rdc, étage 1, cuis, sdb, baignoire, wc, 1ch, 1 sal lecture tv, jard clos, salon, expo sud, vue mer, prox comm, plage, 310/490 €/sem sel période, 65/80 €/nuît, 2 nuits mini. Tel : 07 70 38 21 53 - savinpat@gmail.com - www.iledebatz.wix.com/location.

29 Penmarc'h - Kéarity Appt /3pers, prox la Torche et phare d'Eckmühl, le Guilvinec, au rdc avec terra, tt conf, à 15m mer, comm, ciné, port, tte sais, 300/420 €/sem. Tel : 06 73 63 15 31 - mbzh29@orange.fr.

29 Guilvinec. Mais 3*, ttconf, 4pers, comm, plages, port à pied de 270-530 €/s. Tel : 02 98 58 20 29 - 06 61 33 16 78. rene.courtes@orange.fr.

29 Plobannalec-Lesconil. Mais 3/4 pers, tt conf, jard, terr, ds hameau à la campagne non isolé, 1,5 km plage, 230 /550 €/sem ttc. Tel : 02 98 87 77 12 - 06 83 82 45 64. mie.le-brun@laposte.net.

29 Plobannalec-Lesconil. Mobil-H, tt conf, chauffage, 4/5pers, 3 ch, impass calme, jard, verger, comm 1km, plage 3 km, port, pêche 5km, tte l'année de 250-330 €/sem. possib we hs, 2 pers/50€. Tel : 02 98 82 22 81 - 06 19 84 94 12 gwen@eg-informatique.com.

29 Saint-Pabu. Stud 2 pers, tt conf, bord de mer, jard, accès direct pl, 239/319 €/sem. Tel : 02 98 48 99 22 - 06 86 07 31 12.

34 Le Cap d'Agde. Mais mitoyenne ds pinède rése avec piscine à 10 mn à pied de plage et centre-port. 40 m² environ pour 6 personnes (2 ch. avec lit double + 1 coin nuit fermé avec 2 lits superposés). pièce à vivre, coin cuisine, wc, sdb, terrasse. Dispo: sem 30, 31 et 32 - 700€/s. et sem 35 à 40 - 400€/s. Tel : 06 79 60 33 96. philippe.hedrich@educagri.fr

34 Sussargues. Hérault. À la campagne. Appt 2 pièces 43 m² 4/5 pers, tt équipé, tv, Wifi, clim, barbecue, linge fourni, jeux enfant, pisc, animaux non admis, on fume à l'extérieur, prox comm service, 243/650 €/sem sel période, photos sur demande. Tel : 06 37 63 10 81 - jpmjoint@orange.fr

39 Les Rousses. Ht-Jura. 1120-1680m, appt 45m², stat été/hiver, 3km Suisse, tconf, 4/6pers, lac, golf, rando, ski alp/ski fond/raquet, cheminée, gar prox centr & comm, courts séj pos. Tel : 03 84 72 61 33. veronique.detroit@laposte.net

39 Les Molunes. Ht Jura 1170m, gîte 4/6 pers, endroit calm, tt équi, cuis avec congél, 2 ch, sd, douche à jets, wc séparé, 3ch, Vtt, marche, cascades, lacs, proche Suisse en hiver skiable, raquettes, chiens de traîneau. b_migot@orange.fr Tel : 03 84 33 18 21 - 06 16 34 89 77.

39 Longchaumois. Ht Jura. Gîte rural été - hiver, tt conf espace, jardin, panorama, proche de la Suisse, 2/3 pers de 280/320€/sem. Tel : 03 84 45 36 34.

39 Les-Rousses. Appt 24m² pour 2/4 pers, classé par off. tourisme kitchen, ch, coin montagne hs en été 275€/s bs 230€/s, belle terrasse Nbreuses activités. Tel : 06 62 53 66 64 (apr 17h) francoise390@orange.fr

40 Capbreton. Appt 48 m², rdc, tt conf, sal, coin repas, 1ch 1lit simpl, 2 lit superposé, sdb, wc séparé, tv, poss wifi, 345/647 €/sem sel périod, photo sur demand. adelinefroidecourt@gmx.net.

56 Camors. Centre Morbihan, Gîte de France 3 épis, 4/6 pers, tt conf, tt équip, rez - sdb, cheminée, cuis, buanderie, wc Étage : 4ch, sdb, draps fournis sur demande, esp ext, park, garage vélos, motos. À partir de 315 €/sem, tt année. Tel : 02 97 51 12 72 06 81 84 54 86 - rledors@wanadoo.fr

56 Carnac. MobilH, camping 4*, 2ch avec tt conf, terrass couv, libre juillet/ Août sauf sem 33, possibilité en dehors des dates. Tel : 02 97 76 71 94 - 07 50 99 38 07.

62 Le Touquet. Appt 4pers, tt équip, asc, balc, sal jard, baie vitrée, pl sud, vue/parc arboré & phare, prox plages & port plais, parc aqua, centre hippy, local vélo, espace vert, we à partir 100 € (2 nuits), 190 €/sem. Tel : 06 60 80 40 55. http://appart-letouquet.e-monsite.com rouchosse@club-internet.fr

64 Anglet. Côte basque. Stud 2 pers, 25 m², terr, 2.5 km océan, appt 370 €/sem, 700 €/quinz. maite.dunat@wanadoo.fr Tel : 05 59 37 98 43 - 06 30 93 92 44.

64 Hendaye Plage. Studio 20 m², 4 couch, 30 m/ plage, comm et loisirs à prox, situé au sous-sol d'une résidence sécurisée (digicode et concierge), animaux ok descriptif et photos sur demande, de 150/250€/sem. Tel : 06 18 78 27 77. valeriesurf64@hotmail.fr

65 Lourdes, Bolquère Cerdagne. Gd chalet jard 12 pers (16 max), idéal réunion familiale ou amis.cuis,sdb, 1 gde pièce cheminée, prox Font-Romeu et Pyrénées ; prix été 500/1100 €/sem. Tel : 06 79 34 52 83. photos sur http://bolquere.chalet.free.b.breniere@wanadoo.fr

66 Les Angles. (Près Font-Romeu). Alt 1600m. Appt 4/6 pers, 2^e étage, refait neuf, asc, balc 11 m², cour intér, park priv, belle vue, lac & mont, 300/640 €/sem, hiver/été. Tel : 05 65 68 45 90.

67 Alsace. Gîte 3 épis, 4*, 50m², 2/3pers, tt conf, 30 mn Colmar, Strasbourg, voir détails Gîtes de France Als n° 1774, 210/285 €/sem. Tel : 06 73 34 38 08. pierre.suzanne.otter@orange.fr.

68 Alsace. (prox Colmar, rte vins, Vosges). Gîtes 3*, 2/4 pers, 43 m², cuis vs, jard, bbq, gge, draps fournis, wifi, 250/380 €/sem, 180 €/we. Tel : 06 09 48 23 00. www.gite-ghisalberty.com jm.ghisalberty@wanadoo.fr

73 La Rosière. Alt 1850 m. Studio cabine 30 m², 4 pers, tt conf, expo sud, balc, park, été/hiver, 160/540 €/sem sel période. Tel : 06 82 21 19 08.

73 Les Saisies. Appt 2 pièces, 4/5 pers, tt conf, balc pl sud, prox comm, ski nordia/alpin, lug/rail, ctre aquat sportif, rando, 190 €/sem. Tel : 03 26 40 96 80 06 60 80 40 55 - http://appart-saisies.e-monsite.com

73 Plan Peisey. Studio 4 pers, balcon so, ski les Arcs / la Plagne 150 m, prox parc Vanoise, hiver 350/500 €/sem, été 250 €/sem. Tel : 06 86 80 82 36.

73 Pralognan-La-Vanoise. Alt 1410-3855 m. Studio 4 pers, tt conf, balc pl sud, pisc privé chauff, espac vert, rando mont et appoch glacier, multipl activ au village, 330/410 €/sem. Tel : 06 73 60 64 05.

73 Pralognan-la-Vanoise & Aix-les-Bains. 1/ Appts 2/14 pers, conf, calme, stat vill, pisc, patinoire, été/hiv 160/310 €/sem. 2/ Stud 2/3 pers ds résid, grd port, prox comm, plage, port, bus gratuit pied, cure vac, 200/410 €/sem. praloloc@orange.fr. www.praloloc.com. Tel/fax : 04 79 08 71 43 - 06 65 02 39 51.

74 Grand Massif - Sixt-Fer-à-Cheval. Chalet tout conf, 6 pers, de janvier à avril, Wifi, 800 €/sem. Tel : 04 76 350 377. danielledeffayet@yahoo.fr.

74 St-Jorioz. Lac d'Anney 100 m. Mais rdj, 4 pers maxi, 2 p neuf, 40 m², 2^e nvelles norm, tt conf & commod, park fermé, prox Semnoz & massif Bauges, 300/450 €/sem, ttes saisis, chq vac ok. Tel : 04 50 01 67 59. menerovaudes@orange.fr.

75 Paris. Appt 2 pièces, 32 m², métro Cadet, 3^e, asc, cave, meublé, équip, propre, calme, pour 6 mois minimum, de préférence un an ou plus, loyer 1100 €/mois charges comprises. apcadet09@gmail.com.

83 Agay, massif de l'Estérel. Studio 2/5 pers, terrass, vue mer, parc arboré, animation enf, calme, hors saïs. Tel : 04 50 39 33 60 - 06 26 85 41 51.

83 Saint-Aygulf, Côte d'Azur. Mobil H 4 pers, tt équip, ds camping 90 m², comm, mer, plage sable, photo sur demand, 550 €/sem. Tel : 06 89 33 72 92.

83 Six-Fours-les-Plages. près Sanary-sur-Mer. Appt 2/4 pers, dans résid calme, 400 m plage, prox comm, 250/550 €/sem, loc tt saïs, poss loc au mois hors saïs. Tel : 06 20 71 55 73 - 04 94 34 13 19. photo sur demand à corail98@gmail.com.

IMMOBILIER

VENTES

13 Marseille. Quartier Panier vend T3 de 63 m² en duplex, cause retraite, 5 mn du vieux port à pied, Prix 140 000 €, Libre de toute occupation au 1^{er} Aout. À visiter d'urgence, produit rare. Tel : 07 69 50 40 20. douna4612@gmail.com.

24 Périgord Noir. Maison périgourdine 140 m² habit, sur 2 niv., grde chem, terr attenat de 25000 m² bois, prair, verger, jard, poulaill, pt chalet, prix 265000 €. Tel : 06 72 94 84 42.

38 Grenoble. Vends T2 46m², 8^e ét, orienté Vercors /Chartreuse, Proxi tram, Commerces et écoles. Prix : 66000 €. Tel : 06 06 49 41 47.

56 Étel. Entre Quiberon & Lorient. 15 km Carnac ds rés sécurisée. Appt F2, 46 m², 150 m plage et port, très lumineus, gde terrasse so 38 m², 1 ch avec sdb, cuis équipée, wc sep, gds placards, park, cave. Prix 155000 € meublé. Tel : 06 16 60 45 79. martinelle76@gmail.com.

56 Île de Groix, Bretagne. App rénov 4 pièces, ds mais armateur XIX^e, mur pierre, toit ardoise. rdc 27m², cuis tt équip, salon, sdb, wc. Étage 1 : 2 ch 28 m², parquet origine, belle haut sous plafond, poutre apparent, sdb wc. Étage 2 : grenier aménageabl 11 m² loi carrez, jard clos 300 m², puit, dépendances 13 m², port 300 m, bourg 400 m, plage 300 m, idéal résidence secondaire, investissement locatif. Prix 199850 € à saisir. Tel : 06 32 85 25 10 - tygrenats@wanadoo.fr

56 Plœmel, Bretagne, Morbihan. Maison 6 pièces, entrée, séjour, salon avec cheminée, cuis aménagée, arrière cuis, étage : 4 ch dont 1 avec bureau, sdb, wc, garage, cave à vin, pisc 7,60 x 3,40 m, abri technique couvert ardoises, abri jard, barbecue couvert, sur terrain 886 m² avec car-port 2 places, box moto, écoles, comm 1,5 km, Auray 7 km. Prix 290 000 €. Tel : 06 28 26 18 50. tristan.lefloch@gmail.com

59 Bray-Dunes. Maison, 7 pièces, 5 ch, 3 niv, wc à chaq niv, sdb, cuis, arrière cuis, grenier aménageabl, grd jardin, cave, garage, plage 300 m, comm 50 m. Prix 290 000 €. Tel : 06 74 52 48 65. presse.me@gmail.com

63 Clermont-Ferrand. Vends appt 82 m² traversant ds résid calme, proche toutes commodités, 3^e et dernier étage, asc, rénové, séj 20 m², cuis 10 m², 2 ch, un bureau, grd dressing, sdb, WC séparé, classe énergie D, photos sur demande. Prix 121000 €. Tel : 06 98 19 18 50. mickeyjif@hotmail.fr

65 Luz-St-Sauveur. Studio cabine, 4 pers, ds Pyrénées, prox thermes, 20 mn site Gavarnie, Tourmalet et stations ski, rdc av terrasse, comprenant séj, kitchen, cabine, sdb, cellier. Vendu meublé & équipé, parking & casier à skis. Prix 69000 €. Tel : 07 87 54 86 40.

65 Piau-Engaly. 1850 m, Espagne 15 km. Studio 18 m² dans résid calme, 1^{er} étage, cuis équip, plaq élec, micro ond, vaiss, 1 canapé, 3 lit de 90 sup, tv, cab douch, wc, casier ski rdc. Prix 42500 €. Tel : 05 46 34 57 23 - 06 17 24 25 17.

66 Perpignan. Vends appt, grd F5/6, duplex, 103m² ds quartier sud avec écoles, comm, collèg, facs, 15 km des plag, 4^e et dern étage ds pt immeuble avec grde terr, vue montagnes 30 m² ; 3 ch, bur, grd séj climatisé, 2 wc, cuis, s d b, plac, débar, balc, dble vitrag. Chauff gaz, Prix 120000 € sans agence. Tel : 06 73 56 38 59.

67 Strasbourg. Vends maison 140 m², 2 niveaux, 5 p, cave et grenier, 2 garage, jardin 5 ares, prox commerces et transports en commun. Prix 350000 €. Tel : 06 20 03 89 10.

79 Bressuire. Mais pl pied 80 m², quartier calme, prox comm, cuis, séj, 2 ch, 1 bur, gar, jard 500 m². Prix 130000 €. Tel : 06 70 84 29 54.

81 Albi, prox. Maison familiale 120 m², 50 m² combles aménagés, 2 cuis, 2 sdb et possible de faire 5 ch, 2 garages, 1 terrasse et grd terrain 600 m².

Prix 150000 € à négocier. calou.gaubert@laposte.net.

81 Près de Gaillac. Propriété située à Lisle-sur-Tarn, entre Toulouse Albi et Montauban, 256 m², habitation principale avec cuis, séj 40 m² avec mezzanine, 1 bureau & 33 ch, 1 logement avec 2 ch, 1 studio & 1 ch avec sdb, pisc neuve 7 m x 4 m, 3 hect de terrain derrière cet mais, idéal pour grande famille, projet gîtes, ch d'hôtes. Prix 300000 €. Tel : 06 78 73 38 59. madouas.eric@orange.fr

81 Castres. Maison ancienne rénovée, typique du Sidobre, 2 niv, 84 m², sur parcelle 162 m², cuis tt équip, terras 20 m², expo sud/sud-ouest, wc séparé, cellier, chambre 15 m², salon 22 m², sdb douche italien, cave, assainissement filtre planté, toiture neuve, doubl vitrage, poêle à bois, 148 € taxe fonci, 192 € taxe habit 2017. Prix 92000 €. Tel : 06 15 85 67 86.

DIVERS

06 Nice. Couple de retraités cherche location à l'année F2/F3 à partir de septembre 2018. Contact : 06 56 88 63 05 et 07 86 05 78 18.

18 Cher. Vend Toyota Auris Touring 112 D-4D Dynamic Diesel 112CV / 6CV fiscaux BVM 6 vitesses /break + kit complet roue de secours + 4 pneus hiver sur jante avec écrous, couleur gris platine au prix de 19000 €, mise en circulation le 28/07/2016. Prix neuf 29224,10 €. Tel : 06 14 59 76 85dominique.herlemont@sfr.fr

25 Rochejean. Caravane Burstner Ventana 400 TS avec auvent + solette + tapis de sol - panneau solaire 80 W et batteries - attelage Alko anti lacet. Chauffage propane Trumatic - 6000 €. Tel : 06 71 42 20 91. 34

34 Hérault. Recherche maison à vendre dans.Toitur, mur, ouvertur, planch bon état, travaux rénov acceptés, prix à débattre. Tel : 06 23 63 70 24 après 21h.

44 Saint Nazaire, route de Guindreff. Vends lit médicalisé, 2 places individuelles, excellent état, facture d'achat août 2017 sur demand, visible sur place, prix à débattre. Tel : 02 40 11 40 31. mado.juin@sfr.fr

66 Vends collection timbres-poste. Cause décès, une partie classée par thème - reste non classé - avec classeur archivage. Prix 500 €. Tel : 06 23 63 70 24 (apr 21h30 Perpignan).

92 Pessis Robinson. Vends tel portable 1/ Htc 820 blanc avec nomb accessoires offerts, révisé par constructeur bouygues en très bon état gl : Valeur actuelle 290 €, vendu 80 €. 2/ Htc 825 blanc avec nomb. accessoires offerts (coques, housses, écouteurs, chargeurs) Valeur actuelle 190 € vendu 50 €. Tel : 06 61 50 20 59.



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur <https://monespace.cfdt.fr>.



Construire

Construire à la puissance Up, c'est améliorer le quotidien des salariés en affirmant ses valeurs.

Crée il y a 50 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés : pause déjeuner, action sociale, culture, cadeaux, loisirs. Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, dont la maison mère est une coopérative détenue à 100 % par ses salariés & un acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail. Affirmez vos valeurs en choisissant un groupe engagé, solidaire, coopératif et proposant des solutions sociales et culturelles innovantes.

-  Chèque Culture
-  Cadhoc
-  Chèque Déjeuner
-  Chèque Domicile
-  Appli'CE
-  Chèque de Services

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés : solutions.up-france.fr

Le Groupe Up est partenaire de



Ça fait du bien au quotidien

Cfdt:

PARTAGE DE TOIT

POUR UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

UN NOUVEAU SERVICE AUX ADHÉRENTS

La CFDT met en relation un jeune de moins de 30 ans en recherche de logement et un retraité qui s'engage à louer à un prix inférieur à ceux du marché local. Ce service s'adresse aux étudiants, apprentis, alternants, ou aux salariés en CDD, intérimaires ou saisonniers.

Partage de toit est actuellement déployé sur Grenoble, Lille, Lyon, Nantes et Rennes.

LE RÉSEAU CFDT COMME ATOUT

L'affiliation à la CFDT du loueur et du locataire constitue un gage de confiance dans la relation hébergeur/hébergé.

Le bailleur est obligatoirement un retraité CFDT, tandis que le locataire est adhérent ou a des liens familiaux avec un adhérent CFDT (enfant, petit-enfant, neveu ou nièce...).

UNE MISE EN RELATION FACILE

Bailleur : prenez contact avec votre Union territoriale des retraités.

Locataire : adressez-vous à Réponses à la Carte au 09 69 39 19 39 (appel non surtaxé).